



Epreuve nigérienne pour le Onze national
Le ticket du Mondial
2026 à portée de main
pour les Lions de l'Atlas

Page 32

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 1046 7

Vendredi 21 Mars 2025

Le transport public sous pression démographique et urbaine

*La mobilité durable recherchée entre
ambition écologique et défis de financement,
de gestion et d'environnement*



Page 3



El Hassan Laechar lors de son passage dans l'émission "Polémique" sur Chada TV

*La responsabilité de la hausse des prix
incombe au gouvernement censé protéger
le pouvoir d'achat des citoyens*

Page 2



*Habib El Malki : La 7^{ème} session du CSEFRS,
une occasion de poursuivre l'interaction
positive au service de l'école de l'équité*

Page 4

El Hassan Lachguar lors de son passage dans l'émission "Polémique" sur Chada TV

La responsabilité de la hausse des prix incombe au gouvernement censé protéger le pouvoir d'achat des citoyens

Actualité



Invité à l'émission « Polémique » diffusée par la chaîne de télévision « Chada TV », El Hassan Lachguar, député parlementaire, membre du Groupe socialiste-Opposition itihadie à la Chambre des représentants et secrétaire régional de l'Union socialiste des forces populaires dans la région de Rabat-Salé-Kénitra, répondant aux interrogations de l'animateur Karim El Hadri qui modérait l'entretien, a brossé un tableau pour le moins critique de l'action du gouvernement depuis son avènement à la gestion des affaires publiques.

Concernant le marasme social grandissant du fait de la hausse exponentielle des prix induisant une cherté de la vie insaisissable devant le regard médusé du gouvernement face à cette situation lamentable, pourtant en charge de la mission première de la gestion des secteurs économiques et commerciaux, de la régulation des marchés et du contrôle des transactions en totale conformité avec les lois et règlements en vigueur encadrant la protection des citoyens et la préservation de leur pouvoir d'achat, le secrétaire régional de l'USFP a considéré que le gouvernement avec ses nombreuses et diverses composantes, révèle une certaine complexité à ce sujet du fait qu'il n'a pas entrepris d'actions, ni pris les mesures requises et les dispositions éventuellement punitives à l'encontre des acteurs de la spéculation et du déséquilibre du marché affectant essentiellement la bourse des citoyens (...)

El Hassan Lachguar a, par ailleurs, mis l'accent sur l'impératif d'entreprendre une réforme globale de l'ensemble des politiques économiques et sociales adoptées à même d'assurer l'efficacité et l'efficience des actions menées par les divers acteurs de l'Exécutif.

A ce propos, le député itihadie a évoqué les orientations et discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, estimant qu'ils constituent une feuille de route retraçant les grandes réformes nécessaires dans tous les secteurs et domaines d'activités dédiés au bien-être des citoyens et fixant les programmes d'action à enclencher de même que les enveloppes budgétaires nécessaires.

Par conséquent, a souligné le parlementaire usfpéiste, le gouvernement, pour sortir de sa léthargie – inquiétante – n'a qu'à s'atteler à mettre sur les rails les

révisions nécessaires et se pencher sur la mise en œuvre des directives Royales.

D'autre part, abordant le phénomène des conflits d'intérêt sapant la transparence de la gestion des affaires publiques et la confiance de la population, El Hassan Lachguar a mis en avant que « la position de l'Union socialiste des forces populaires est claire dans ce cadre soulignant que tout responsable en charge de la gestion des affaires publiques, quels que soient son grade et la dimension de sa compétence, ne doit tirer aucun profit des transactions ayant un lien quelconque avec sa responsabilité administrative, juridique ou organique ... ».

Dans cette veine, le secrétaire régional de l'USFP a noté que cette problématique fait l'objet de discussions au sein de larges pans d'observateurs et de médias mais aussi de certaines composantes de l'opposition qui dénoncent certaines pratiques enfreignant les dispositions qui interdisent toute forme de conflits d'intérêt.

Il recommande, de ce fait, que les composantes du gouvernement soient réactives et agissantes quant aux cas en l'espèce dévolés.

Par ailleurs, en pleine réactivité aux questions soulevées par l'animateur modérateur de l'entretien, El Hassan Lachguar, et s'agissant des campagnes humanitaires et de bienfaisance qui se déploient toujours à l'approche de la fin du mandat gouvernemental, a souligné que de telles actions menées dans certaines associations ou par le biais d'instances politiques induisent concrètement qu'il s'agit de contraventions juridiques d'autant qu'il y a bien des dispositions, ayant été adoptées quant à l'organisation de telles opérations.

D'autre part, le responsable régional de l'USFP a mis en avant que l'opposition

itihadie n'est pas une opposition de transition ou une opposition « sur mesure » tout en soulignant qu'elle est la plus virulente opposition au gouvernement. « La réalité confirme ce constat à travers des positions politiques limpides manifestées à l'égard de nombre de questions politiques, économiques et sociales, positions exprimées avec diligence et en toute transparence, de même qu'à travers les positions politiques prises par les deux Groupes socialistes dans les deux institutions parlementaires ... ».

A ce propos, El Hassan Lachguar a appelé au suivi de l'action pertinente déployée par les deux Groupes d'opposition itihadie dans le domaine du contrôle de la mission législative qui leur incombe.

Il s'agit d'ailleurs du volume considérable des questions écrites ou orales adressées au gouvernement et du déploiement remarquable au sein des commissions parlementaires mais aussi des prises de position exprimées par le biais du vote justifié quant aux questions vitales de la population et du pays.

Là-dessus, en évoquant l'initiative itihadie de la motion de censure, le responsable régional de l'USFP a indiqué que le parti était bien conscient que le quorum juridique requis n'était pas atteint en toute évidence mais l'objectif était de provoquer un débat politique à l'intérieur de l'Institution législative et au sein de la société en alertant le gouvernement quant à « son hégémonie dépassant toutes les bornes ».

Et d'aborder le vote négatif manifesté par le Groupe socialiste-Opposition itihadie (...) et de noter la réalité politique actuelle qui contredit la prétention d'une majorité gouvernementale cohésive (...)

Rachid Meftah



Il est nécessaire de distinguer le plan d'aménagement ratifié par le conseil communal de Rabat qui dispose l'élargissement des tracés routiers, ce qui justifie l'expropriation pour utilité publique, de ce qui se passe au quartier «l'Océan», d'El Hassan Lachguar

Le transport public sous pression démographique et urbaine

La mobilité durable recherchée entre ambition écologique et défis de financement, de gestion et d'environnement



Le Maroc multiplie les efforts pour une transformation ambitieuse de son réseau de transport public, en mettant l'accent sur la modernisation, l'efficacité énergétique et les infrastructures durables. D'après le dernier rapport de l'Association internationale des transports publics (UITP), le Maroc déploie des stratégies à long terme pour renforcer la mobilité urbaine et interurbaine, tout en œuvrant à diminuer l'empreinte carbone du secteur des transports.

Stratégies de modernisation et d'efficacité énergétique

Tel est le cas des investissements massifs dans le transport ferroviaire, avec pour objectif de connecter 87% de la population d'ici 2040, tout en électrifiant 64% du réseau et en utilisant 90% d'énergie verte pour les trains. Tel est le cas également des bus et tramways, avec l'acquisition de 3.500 nouveaux bus et l'extension des réseaux de tramway et de BRT visant à réduire la congestion et à promouvoir des alternatives durables.

Tel est le cas aussi du programme de transition énergétique (2015-2030) ambitionnant de réduire de 35% la consommation d'énergie dans les transports, notamment via l'introduction de bus électriques et de technologies propres.

Des investissements qui arrivent en retard, selon plusieurs analyses, qui soutien-

ent que le Maroc fait face à des défis majeurs en matière de mobilité urbaine, notamment la congestion routière, la pollution atmosphérique et un réseau de transport public souvent insuffisant pour répondre à la demande croissante. Sans parler de la forte pression démographique et de l'urbanisation rapide, ainsi que de la flotte des véhicules privés, souvent anciens et polluants, qui dominent le paysage urbain, contribuant à la dégradation de la qualité de l'air et à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre.

Enjeux environnementaux

Concernant ce dernier volet, il faut rappeler que le Maroc est confronté à des défis environnementaux majeurs, notamment la pollution de l'air, les émissions de CO₂ et la vulnérabilité au changement climatique. Les initiatives prises contribuent à atténuer ces problèmes en réduisant la dépendance aux énergies fossiles et en promouvant des modes de transport plus propres.

En effet, le secteur du transport routier est l'un des plus gourmands en énergies fossiles, représentant une part significative de la consommation énergétique nationale. En 2017, il absorbait plus de 38% de la consommation totale de pétrole du pays, tout en étant un gros émetteur de gaz à effet de serre (GES), contribuant à hauteur de 23% aux émissions nationales. Cette situation est exacerbée par un parc automo-

bile vieillissant : environ 20% des véhicules en circulation ont plus de 12 ans, ce qui se traduit par un rendement énergétique bien inférieur à celui observé dans les pays de l'OCDE. Ces véhicules, souvent moins performants et plus polluants, constituent un frein majeur à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à la réduction des émissions.

Le secteur du transport routier connaît une croissance continue, comme en témoigne l'augmentation du nombre de véhicules immatriculés. Fin 2021, le parc automobile marocain comptait environ 6,2 millions de véhicules, avec un taux de croissance annuel de 5% pour les véhicules légers et les poids lourds, et de près de 20% pour les véhicules à deux et trois roues. Cette explosion du nombre de véhicules, notamment dans les zones urbaines, entraîne une augmentation de la demande en énergie, une congestion accrue et une hausse des émissions polluantes.

Défis à relever

Cependant, plusieurs défis persistent. D'abord, l'impact réel sur les émissions. En effet, et bien que les projets de transport public durable soient prometteurs, leur impact sur la réduction des émissions de CO₂ dépendra de leur adoption par la population et de leur intégration dans un système de transport multimodal. Par exemple, si les usagers continuent à privilégier les véhicules privés, les bénéfices environnemen-

taux seront limités.

Ensuite, la question de la gestion des déchets et des ressources. La production locale de bus et de matériel ferroviaire constitue une opportunité pour l'économie marocaine, mais elle doit s'accompagner de mesures pour minimiser l'impact environnemental de la fabrication et du recyclage des véhicules. Enfin, l'adaptation au changement climatique. Les infrastructures de transport doivent être conçues pour résister aux impacts du changement climatique, tels que les inondations et les vagues de chaleur, qui pourraient affecter leur durabilité et leur efficacité.

Plusieurs experts en matière de transport ajoutent qu'un déploiement à grande échelle nécessitera des investissements supplémentaires et une gestion efficace des infrastructures de recharge. Ils estiment que leur succès dépendra de la planification urbaine, de l'intégration des modes de transport et de la sensibilisation des usagers. Toutefois, garantir la fiabilité et l'accessibilité, notamment dans les zones rurales, reste un défi. La coordination entre les différents acteurs (gouvernement, secteur privé, collectivités locales), et la sensibilisation des citoyens à l'importance de la mobilité durable, ainsi que les inégalités d'accès au transport public entre les zones urbaines et rurales doivent être abordées pour garantir une transition équitable.

Hassan Bentalab

Habib El Malki : *La 7^{ème} session du CSEFRS, une occasion de poursuivre l'interaction positive au service de l'école de l'équité*



Le président du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS), Habib El Malki, a déclaré, mercredi à Rabat, que la 7^{ème} session du deuxième mandat de l'Assemblée générale du Conseil constitue une occasion de poursuivre l'interaction positive au service de "l'école de l'équité et de l'égalité des chances et de la qualité pour tous".

Intervenant à l'ouverture de cette session, M. El Malki a souligné que cette Assemblée générale se penche également sur "l'évaluation du projet des écoles pionnières, mené par l'Instance nationale d'évaluation (INE), dans le cadre de ses missions d'appréciation de l'avancement effectif des réformes et de son adéquation avec les objectifs éducatifs fixés et leur efficacité sur le terrain".

Lors de cette session, marquée par la présence du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement préscolaire et des Sports, Mohamed Saad Berrada, M. El Malki a indiqué que

l'INE a réalisé une évaluation de la phase expérimentale du projet, au cours de l'année scolaire 2023-2024, et qui a porté sur 626 établissements d'enseignement et s'est focalisée sur trois principaux axes, à savoir l'établissement, l'enseignant et l'élève, et ce conformément aux orientations de la feuille de route 2022-2026, ajoutant qu'il s'agit d'une estimation de la conformité des établissements à un ensemble de critères requis.

Cette évaluation est basée sur 12 dimensions, portant notamment sur la qualité de la gestion des établissements, le niveau d'engagement des enseignants dans leurs missions éducatives, l'adéquation de l'infrastructure et les mécanismes de soutien aux élèves, a-t-il noté, précisant qu'elle a été réalisée de manière participative avec les différents acteurs de l'éducation, afin d'évaluer le degré de conformité entre les critères requis dans les établissements et la réalité effective de ces derniers.

Dans le même ordre d'idées, M. El Malki a

expliqué que "les résultats de l'évaluation externe de ces critères ont permis d'identifier un ensemble de points positifs et de défis qui contribueront à orienter la généralisation du projet d'une manière plus équilibrée et adaptée à la réalité du terrain, et fourniront une analyse approfondie de l'expérience des établissements cibles, ce qui permettra de tirer les leçons nécessaires pour les prochaines étapes".

M. El Malki a rappelé que le Conseil, tout en saluant l'ensemble des initiatives de réforme au niveau du secteur, a affirmé que l'accélération de la mise en œuvre des dispositions de la loi-cadre constitue "la garantie majeure de la pérennité de la réforme et sa consolidation".

Et de relever que le CSEFRS a mis l'accent sur l'impératif de la conformité de l'ensemble des politiques et programmes à ces cadres de référence, notamment les propositions contenues dans la vision stratégique et les dispositions de la loi-cadre 51.17.

Cette session vise également à examiner le

projet d'avis du Conseil relatif au "projet de loi sur l'enseignement supérieur, la recherche scientifique et l'innovation", soumis par le chef du gouvernement au CSEFRS, a-t-il précisé, estimant que l'Assemblée générale est aussi invitée à discuter la proposition portant sur la création d'un groupe de travail sur la formation continue.

Dans ce sens, M. El Malki a fait savoir qu'il s'agit d'un "sujet très complexe" constituant une préoccupation majeure et partagée, eu égard au rôle primordial de la formation continue et son impact décisif, d'une part, sur le renforcement de la capacité d'adaptation du capital humain aux transformations et au développement permanent des compétences professionnelles, et d'autre part sur la création des richesses, la compétitivité de l'économie et le développement.

Les travaux de cette session constituent une occasion pour s'arrêter sur les dernières mesures et nouveautés de réforme, tout en se penchant sur leurs objectifs et composantes et les résultats attendus, a-t-il relevé.

M. El Malki a, par ailleurs, souligné que cette session ambitieuse de faciliter l'accompagnement de la réforme du système et les efforts déployés dans l'application des dispositions de la vision stratégique et les dispositions contenues dans la loi-cadre 51.17.

Cette session a été marquée par un exposé du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, Az-zedine El Midaoui, sur les nouveautés du secteur et les projets en cours et la présentation et la discussion du projet de rapport élaboré par l'INE auprès du Conseil, portant sur la phase expérimentale du projet "Ecoles pionnières".

Ce rapport thématique vise à évaluer la phase expérimentale du projet "Ecoles pionnières", lancé par le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports au cours de l'année scolaire 2023-2024.

Aussi, une proposition d'auto-saisine sur le "cadre institutionnel et juridique encadrant la formation continue" sera également examinée, à la suite de quoi une commission temporaire sera créée pour superviser l'élaboration de ce rapport.

Autonomisation des femmes

Une compétence marocaine primée à New York

La présidente de la Moroccan American House Association (MAHA), Rachida Chellal, a été primée mercredi à New York par la Society of Foreign Consuls (SOF) pour son engagement en faveur de l'autonomisation des femmes dans la grande région de la métropole américaine.

Établie en 1925, la Society of Foreign Consuls représente le corps consulaire à New York, la plus grande communauté diplomatique au monde. Elle s'assigne pour mission de promouvoir les relations culturelles et économiques, notamment avec la mégapole américaine et entre les pays membres.

Lors d'une cérémonie organisée au siège du consulat général de l'Inde à New York, Mme Chellal a obtenu un certificat de reconnaissance aux côtés de plusieurs autres femmes représentant 14 pays et qui se sont distinguées par leur dévouement au service de la promotion des droits des femmes et des filles et de leur émancipation dans différents domaines.

Intervenant à l'ouverture de cette cérémonie, le président de la SOFC, Amir Farid Abu Al Hassan, qui est également consul général de Malaisie à New York, a indiqué que cet événement rend hommage à des femmes qui ont fait preuve d'abnégation et de persévérance dans leurs efforts en faveur de la promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes.

La présidente de MAHA, une association dédiée notamment à l'intégration et à la sauvegarde de la culture marocaine, s'est démarquée par ses services communautaires au profit de l'émancipation des femmes immigrées nouvellement établies à New York, notamment dans l'arrondissement de Brooklyn.

Elle a mené des initiatives, des campagnes de sensibilisation et des sessions de formation conçues notamment pour aider les femmes immigrées à s'intégrer dans la société américaine et à s'adapter à la culture du pays d'accueil.

Dans une déclaration à la MAP, Mme Chel-



lal s'est dite fière de cette reconnaissance qui rend hommage au rôle actif que joue la communauté marocaine, notamment les femmes établies aux États-Unis.

Il s'agit aussi, selon elle, d'une reconnaissance des valeurs de respect mutuel, d'entraide et d'altérité qui font la marque distinctive de la

mère-patrie, le Maroc.

La cérémonie, tenue à l'occasion de la Journée internationale de la femme, s'est déroulée en présence notamment du consul général du Maroc à New York, Abdelkader Jamoussi, du consul de l'Inde, Binay Pradhan, et de plusieurs autres diplomates et personnalités.

Journée mondiale de l'eau

L'UpM alerte sur la disparition accélérée des glaciers euro-méditerranéens



L'Union pour la Méditerranée (UpM) a mis en garde contre la fonte rapide des glaciers euro-méditerranéens, un phénomène qui aggrave les déséquilibres climatiques et hydriques dans la région.

Dans un communiqué rendu public à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau (22 mars), l'UpM souligne que "les glaciers des Alpes et des Pyrénées, parmi les plus touchés d'Europe, ont reculé de 40% en un quart de siècle", rappelant que leur disparition progressive aggrave les risques d'inondations, de sécheresse et d'érosion côtière.

Selon l'organisation, le réchauffement climatique en Méditerranée progresse 20% plus vite que la moyenne mondiale, et la hausse des températures a déjà dépassé le seuil de 1,5°C fixé par l'Accord de Paris. Cette évolution préoccupante menace les ressources en eau,

avec plus de 250 millions de personnes susceptibles de souffrir de pénurie d'ici 2040.

L'UpM avertit également que l'élévation du niveau de la mer, qui progresse de 2,8 mm par an, pourrait atteindre un mètre d'ici 2100, exposant 20 millions de personnes à des déplacements forcés, selon les données du réseau MedECC de climatologues euro-méditerranéens.

Face à cette urgence, l'Union appelle à des solutions intégrées associant eau, énergie, alimentation et écosystèmes, et insiste sur la nécessité d'accroître les efforts d'atténuation et d'adaptation pour renforcer la résilience des territoires.

Dans cette perspective, l'organisation tiendra un événement dédié à la Méditerranée lors de la Conférence des Nations unies sur les océans en juin à Nice, afin de mobiliser les acteurs régionaux autour de la préservation

des ressources marines, fait savoir la même source.

L'UpM mettra également en avant le Partenariat bleu pour la Méditerranée, une initiative visant à favoriser les investissements durables dans l'économie bleue. Les premiers projets, prévus au Maroc, en Egypte et en Jordanie, bénéficieront d'un fonds multidonateurs visant à mobiliser 1 milliard d'euros.

Le secrétaire général de l'UpM, Nasser Kamel, cité dans le communiqué, a affirmé que "la crise climatique et environnementale menace directement la sécurité de l'eau, les écosystèmes côtiers et les populations de notre région".

"Il est impératif d'agir collectivement pour réduire nos émissions et promouvoir des solutions durables", a-t-il affirmé, réitérant l'engagement de l'UpM à impulser des réponses concertées face à ces défis majeurs.

Barrage Bouassame

Aucun risque pour la sécurité après inspection

Le ministère de l'Équipement et de l'Eau a assuré, mardi, que le barrage Bouassame ne présente aucun risque pour la sécurité après les récentes intempéries.

"À la suite des récentes précipitations, une visite d'inspection menée le 18 mars 2025 par la Direction Générale de l'Hydraulique a confirmé l'absence de tout risque compromettant la sécurité du barrage Bouassame", souligne un communiqué du ministère.

Après un examen approfondi, les experts du ministère ont relevé qu'aucun signe d'instabilité du barrage ou de ses appuis n'a été détecté et qu'aucune infiltration d'eau au niveau des fondations n'a été observée, poursuit-on.

Ils ont également relevé que les deux vannes de vidange de fond ont été testées et fonctionnent correctement et que des venues d'eau ont été constatées sur le parement aval, sans présenter de danger particulier compte tenu du profil du barrage, qui assure sa grande stabilité, précise la même source.

Le barrage Bouassame est situé dans la province d'Al Hoceïma, avec une capacité de 100.000 m3. La fin des travaux a eu lieu en 2014 et sa réception définitive a été faite en septembre 2015.

Le ministère de l'Équipement et de l'Eau réaffirme sa stricte vigilance en faveur de la sécurité des infrastructures hydrauliques. Il rappelle que la conception, la construction et l'exploitation des barrages sont rigoureusement encadrées par la loi n°30.15 relative à la sécurité des barrages.

Panel à Rabat sur le rôle de la jeunesse dans l'avenir du secteur de l'eau

Un panel de discussion sous le thème: "Le rôle de la jeunesse dans la transition vers un avenir intelligent et résilient du secteur de l'eau" sera co-organisé, vendredi à Rabat, par le ministère de l'Équipement et de l'Eau et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation

Initié à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), la Coopération allemande au développement mise en œuvre par la GIZ, le Centre 4C Maroc et l'ambassade de Belgique à Rabat, cet événement rassemblera de hauts responsables marocains, des partenaires nationaux et internationaux, des experts, des établissements universitaires, des étudiants, des chercheurs, ainsi que des acteurs de la société civile, indique un communiqué conjoint des organisateurs.

Cette rencontre vise principalement à communiquer sur les défis de la gestion de l'eau dans un contexte de changement climatique et à inspirer l'action et l'adhésion du grand public pour promouvoir des initiatives

et des solutions durables qui contribuent à renforcer la résilience du secteur de l'eau et de la population face aux impacts du changement climatique, en mettant particulièrement l'accent sur les jeunes.

Selon les organisateurs, l'évènement ambitionne de valoriser la contribution de la jeunesse à cette résilience en faisant appel à l'innovation, à la créativité et aux nouvelles technologies.

"Nos jeunes, de plus en plus connectés et représentant une source intarissable de créativité et de nouvelles idées, peuvent constituer les vecteurs d'un changement positif en faveur de l'innovation dans ce secteur vital", souligne le communiqué.

À cet effet, un concours national ciblant les étudiants et jeunes chercheurs porteurs d'idées a été organisé par le ministère de l'Équipement et de l'Eau et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation.

Par ailleurs, une cérémonie de remise des prix d'encouragement sera organisée lors de cet événement pour récompenser les étudiants et jeunes chercheurs ayant présenté



les meilleures idées ou projets innovants et/ou qui utilisent les nouvelles technologies en faveur de la résilience du secteur de l'eau. A rappeler que le Maroc, à l'instar de nombreux pays, en particulier ceux de la région méditerranéenne, subit de plein fouet les effets du changement climatique qui accentuent d'année en année la vulnérabilité des ressources hydriques du pays et affectent

leur disponibilité.

Face à cette situation, le Royaume s'engage à promouvoir des stratégies et des solutions innovantes et à encourager le recours à l'innovation et aux nouvelles technologies pour garantir sa sécurité hydrique et alimentaire tout en assurant une transition vers un avenir intelligent et résilient du secteur de l'eau.

Omar Hilale plaide à New York pour un Moyen-Orient exempt d'armes de destruction massive



L'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale, a souligné, mercredi à New York, que le Moyen-Orient a plus que jamais besoin de l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires et autres armes de destruction massive.

M. Hilale intervenait dans le cadre de sa présidence de la Sixième Conférence pour l'établissement d'une zone exempte d'armes nucléaires et autres armes de destruction massive au Moyen-Orient.

Dans sa déclaration d'ouverture, au

deuxième Comité de travail de cette Conférence, l'ambassadeur a relevé que le monde traverse un moment critique marqué par l'érosion accélérée du désarmement et de la non-prolifération, sous l'effet de chocs géopolitiques croissants, du mépris des instruments multilatéraux existants, du manque d'engagements concrets en matière de désarmement nucléaire et de la poursuite de la course aux armements.

Il a noté que chaque jour qui passe, sans progrès tangible vers le désarmement nucléaire, rapproche la commu-

nauté internationale de conséquences dévastatrices. Il a alerté que le monde se trouve à la croisée des chemins, où la fenêtre d'opportunités pour assurer un monde stable et prospère exempt d'armes nucléaires se rétrécit.

L'ambassadeur Hilale a indiqué qu'à travers des discussions ouvertes, transparentes et inclusives, les membres de la Conférence seront en mesure de surmonter les obstacles qui se profilent à l'horizon et à réaffirmer leur attachement à l'objectif ultime et longuement souhaité de la Conférence, celui d'établir

une zone exempte au Moyen-Orient.

La réussite de ses efforts repose sur la capacité à galvaniser un soutien international constant et la mise en œuvre pleine et effective des engagements pris par le passé, a-t-il dit.

Le deuxième Comité de travail de la Conférence du Moyen-Orient qui durera trois jours, se distingue cette année par la participation de tous les membres de la région du Moyen-Orient plus l'Iran. Israël qui est régulièrement invité continue de boycotter les travaux de cette Conférence.

Les travaux seront animés par des experts, des académiciens et des diplomates de haut rang issus d'organisations internationales en charge des questions du désarmement, de pays membres et non membres, de think tanks, ainsi que d'autres praticiens dotés d'une longue expérience dans la non-prolifération des armes de destruction massive, originaires d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie.

La Conférence du Moyen-Orient se tient en application d'une décision de l'Assemblée générale des Nations unies en 2018, et tire son mandat de la résolution sur le Moyen-Orient adoptée par la Conférence de 1995 des Etats parties au Traité sur la non-prolifération (TNP), qui a été chargée d'examiner la prorogation indéfinie du TNP. L'objectif de cette conférence est de négocier un futur traité juridiquement contraignant éliminant les armes de destruction massive du Moyen-Orient.

Participation du Maroc au Conseil de la Ligue arabe au niveau des délégués permanents

Une session extraordinaire pour discuter des développements en Palestine

Le Conseil de la Ligue des Etats arabes au niveau des délégués permanents a tenu, mercredi au Caire, une session extraordinaire pour discuter des développements en Palestine, avec la participation du Maroc. Le Royaume a été représenté à cette session, convoquée à la demande de la Palestine, par l'ambassadeur de Sa Majesté au Caire et représentant permanent du Maroc auprès de la Ligue arabe, Mohamed Ait Ouali.

Dans sa résolution adoptée à l'issue de ses travaux, le Conseil a condamné fermement Israël pour avoir violé le cessez-le-feu et pris pour cible des civils palestiniens dans la bande de Gaza et en Cisjordanie occupée. Il a averti que la poursuite de ces actes constitue une vio-

lation flagrante des droits de l'Homme et des lois célestes, et attise la colère des peuples à travers le monde.

En outre, le Conseil de la Ligue arabe a souligné le rôle du Comité Al-Qods, présidé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, et de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, bras exécutif du Comité. Cette session extraordinaire a également examiné un memorandum présenté par la Palestine sur l'action arabe et internationale face à la reprise de l'agression israélienne contre le peuple palestinien, ainsi que les répercussions des décisions des autorités israéliennes de couper l'électricité dans la bande de Gaza et d'empêcher l'acheminement de l'aide humanitaire, médicale et de secours.

Réunion ministérielle, sous présidence marocaine, du CPS-UA

"L'intelligence artificielle et son impact sur la paix, la sécurité et la gouvernance en Afrique"

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a présidé, jeudi par visioconférence, une réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS-UA) sur "L'intelligence artificielle et son impact sur la paix, la sécurité et la gouvernance en Afrique".

Cette réunion, tenue sous la présidence marocaine du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pour le mois de mars 2025, a connu la participation des ministres des Affaires étrangères des pays membres du CPS, ainsi que des experts et des représentants d'institutions spécialisées, afin d'examiner les opportunités et défis liés à l'intelligence artificielle et son impact sur la paix, la sécurité et la gouvernance en Afrique.

Première de son genre au niveau ministériel, cette réunion intervient dans le prolongement, au niveau africain, des efforts

déployés par le Royaume à l'échelle internationale en faveur de l'utilisation rationnelle et responsable de l'intelligence artificielle au service de la paix, de la sécurité et du développement.

Ces efforts ont été couronnés par l'adoption, en 2024, de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies N°A/78/L.49 sur cette thématique, à l'initiative conjointe du Maroc et des Etats-Unis.

Se positionnant comme un acteur majeur dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA), le Maroc a progressé de 11 places en 2024 dans le classement mondial du Global Digitalization Index, et nourrit l'ambition de figurer, d'ici 2030, parmi les leaders africains en la matière.

Les percées du Maroc dans le domaine de l'IA lui confèrent une grande visibilité sur le continent africain, et le prédisposent à devenir un hub de l'IA et du numérique au niveau du continent.

Droit au développement en Afrique du Nord

Des experts mettent en avant l'expérience singulière du Maroc



Des experts et acteurs associatifs ont passé en revue, mercredi à Genève, les défis et les opportunités de mise en œuvre du droit au développement en Afrique du Nord, mettant en avant l'expérience singulière du Maroc qui a adopté une approche de développement adossée aux droits de l'Homme. Lors d'une conférence sur "Le droit au développement en Afrique", organisée au Palais des Nations en marge de la 58ème session du Conseil des droits de

l'Homme, les participants ont relevé que le droit au développement est fondamental pour la réalisation d'un développement durable et inclusif, mais qu'il fait face à des défis comme les conflits, l'inégalité économique, la mauvaise gouvernance et les ressources limitées.

Lors de cette rencontre modérée par la militante Aïcha Duihi, présidente de l'ONG Promotion du Développement Economique et Social (PDES), les intervenants ont souligné que la réalisation du droit au déve-

loppement implique son intégration dans les politiques publiques, le renforcement des institutions et la promotion de la coopération régionale. Le droit au développement "n'est pas un principe abstrait, mais un droit fondamental, un cadre vital qui sous-tend les aspirations de millions de personnes dans le continent", a affirmé Moulay Lahcen Naji, président du Réseau de la Commission indépendante des droits de l'Homme en Afrique du Nord (CIDH AfNord).

Cependant, a-t-il noté, la réalisation de ce droit est confrontée à des défis importants, surtout dans une région rongée par les conflits et l'instabilité, allant du Soudan à la République démocratique du Congo en passant par le Sahel, avec leur lot de déplacement de millions de personnes, de destruction des infrastructures et de crises humanitaires. Le manque de sécurité et l'instabilité empêchent gravement l'accès des communautés locales aux services de base, en violation de leur droit au développement, a-t-il constaté, notant que ces populations méritent l'opportunité de développer leur potentiel, mais sans la paix et la sécurité, cela demeure un rêve lointain. De son côté, El Filali Hammadi, secrétaire général de la CIDH AfNord, a évoqué le contexte général du droit de développement en Afrique, en particulier en Afrique du Nord. Il a relevé que «l'escalade de l'Algérie contre son voi-

sinage constitue l'un des obstacles qui entravent le développement dans la région et la réalisation de l'agenda onusien des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Union africaine à l'horizon 2063 ».

L'intervenant a insisté sur l'impact des conflits sur le droit au développement, mettant l'accent en particulier sur le conflit autour du Sahara marocain. Mettant en avant les préoccupations des populations sahraouiennes pour le développement plus que les considérations politiques, il a relevé qu'il n'y a pas de règlement à cette affaire en dehors d'une approche qui répond aux exigences de développement des habitants dans le cadre de la souveraineté du Maroc. "Toute autre solution exogène ne fera que créer des entités microscopiques et des Etats faillis et ne fera qu'aggraver davantage l'instabilité dans le continent", a-t-il mis en garde.

Les intervenants ont, par ailleurs, débattu des moyens de renforcer la jouissance du droit au développement en passant en revue des exemples positifs qui peuvent être reconnus en tant que bonnes pratiques en la matière. Ils ont mis en exergue, à ce propos, l'expérience du Maroc qui, grâce à une politique de développement adossée à une approche des droits de l'Homme et de l'Etat de droit, s'érige en modèle unique pour l'Afrique du Nord.

Le Maroc exprime sa fierté d'accueillir la 6^{ème} Conférence mondiale sur l'élimination du travail des enfants

Le Royaume du Maroc a exprimé, mercredi à Genève, sa fierté d'accueillir en 2026 la 6^e Conférence mondiale sur l'élimination du travail des enfants, un événement mondial qui consacre clairement les choix irréversibles du Royaume en matière de protection et de promotion des droits humains.

Lors de la 353^{ème} session du Conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui a approuvé la décision relative à la tenue au Maroc de cet événement, la délégation marocaine, représentée par la mission permanente du Royaume auprès de l'ONU-Genève et le ministère de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, du Travail et des Compétences, a pris la parole pour remercier les mandants de l'OIT pour leur confiance.

La 6^e Conférence constituera la plateforme appropriée pour échanger les meilleures pratiques visant à combattre les différentes formes du travail des enfants, mais aussi, pour faire entendre la voix et les priorités du continent africain et du monde arabe en la matière, a indiqué la secrétaire générale du ministère de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, du Travail et des Compétences, Wafa Asri, au nom du Maroc.

L'organisation de cette Conférence au Maroc "consacre clairement les choix irréversibles du Royaume qui a fait de la protection

et de la promotion des droits humains, de la justice sociale et du respect des normes et standards internationaux en matière de travail l'une des priorités de sa politique nationale et internationale", a-t-elle dit.

En tant que pionnier de l'alliance 8.7 pour l'éradication du travail des enfants, le Maroc considère cette 6^{ème} Conférence mondiale comme "un cadre idéal pour évaluer les progrès réalisés et orienter les efforts nécessaires afin de rattraper le retard, notamment en ce qui concerne l'atteinte de l'ODD 8.7. Il s'agit également d'un moment crucial pour mobiliser les ressources indispensables à la lutte contre le travail des enfants, a-t-elle ajouté.

Elle a rappelé que le Royaume a mis en place des mesures significatives pour éliminer le travail des enfants, en adoptant une feuille de route nationale en la matière d'ici 2030, qui repose sur un plan d'action structuré autour de trois axes stratégiques, en l'occurrence l'accélération de la prévention du travail de l'enfant, à travers la lutte contre la pauvreté et l'abandon scolaire; l'acquisition des compétences professionnelles par les enfants; et l'information et la sensibilisation.

La stratégie sectorielle de lutte contre le travail des enfants (LCTE) s'articule quant à elle autour de deux axes principaux, à savoir le contrôle rigoureux de l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives au travail des enfants, ainsi que l'apport



de soutien financier aux projets menés par les associations œuvrant dans ce domaine, dans le cadre de partenariats formalisés.

Passant en revue les préparatifs de la 6^e Conférence mondiale, la responsable a indiqué que le Maroc collabore étroitement avec les services compétents du Bureau international du travail (BIT) sur les aspects thématiques, logistiques et financiers dans le but d'assurer la bonne marche des préparatifs de ce rendez-vous mondial.

Les représentants de plusieurs pays ou groupes géographiques, notamment les Etats-Unis, l'Union européenne, les groupes arabe

et africain, et le Brésil se sont félicités du choix du Maroc pour accueillir cette grand-messe mondiale, saluant l'engagement du Royaume à promouvoir et à protéger les droits de l'Homme, en particulier les droits des enfants, en adoptant des politiques nationales dans ce domaine, notamment une feuille de route nationale pour l'élimination du travail des enfants d'ici 2030.

Les intervenants ont également appelé l'OIT à coopérer étroitement avec le Maroc dans tous les aspects (techniques, logistiques et financiers) pour assurer le succès de cette réunion internationale.



Un responsable onusien déplore "un déchaînement sans fin des épreuves les plus inhumaines" à Gaza



Le chef de l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa), Philippe Lazzarini, a déploré jeudi "un déchaînement sans fin des épreuves les plus inhumaines" pour la population de Gaza après la reprise des opérations militaires israéliennes dans ce territoire.

"Les bombardements des forces israéliennes à partir des airs et de la mer se poursuivent pour le troisième jour", écrit M. Lazzarini sur son compte X. "Chaque jour, sous nos yeux, les habitants de Gaza revivent encore et encore leur pire cauchemar", ajoute-t-il, déplorant "un déchaînement sans fin des épreuves les plus inhumaines".

Par ailleurs, la France et la Jordanie ont appelé à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Gaza et à lever tous les obstacles à l'entrée de l'aide humanitaire.

Cet appel a été lancé par le président français Emmanuel Macron et le roi Abdallah II de Jordanie lors d'une rencontre mercredi dernier à l'Élysée.

Selon un communiqué de la présidence de la république française, les deux chefs d'État "s'attachent à œuvrer à la reprise immédiate du cessez-le-feu et à son plein respect dans la durée".

Le président français et le souverain hachémite "ont rappelé la nécessité impérieuse de lever les obstacles à l'entrée de l'aide humanitaire à Gaza, de rétablir l'accès à l'eau et à l'électricité et ont réitéré le besoin d'une libération inconditionnelle de tous les otages", indique la même source.

Les deux dirigeants "ont échangé en outre sur l'absolue nécessité de reconstruire un horizon politique sur la base de la solution des deux États, dont le plan arabe pour Gaza peut constituer une première étape".

Cette rencontre était aussi l'occasion pour les deux chefs d'État "d'échanger sur les priorités communes dans la région, en Syrie particulièrement, et sur la poursuite de l'intensification des

relations entre les deux pays en matière de coopération militaire, sanitaire et culturelle", ajoute la même source.

Il y a lieu de souligner que les frappes israéliennes ont repris mardi dernier dans la bande de Gaza faisant des centaines de morts et de blessés.

Avec cette reprise, le mouvement palestinien Hamas est mis sous pression, et sa marge de manœuvre se réduit comme peau de chagrin, estiment des analystes.

Après plusieurs semaines de blocage dans les discussions indirectes entre Israël et le Hamas sur la suite à donner à la trêve fragile entrée en vigueur le 19 janvier, Israël a repris les hostilités à grande échelle dans la nuit de lundi à mardi avec une campagne de bombardements meurtriers.

Enhardi par le soutien du président américain, Donald Trump, le gouvernement de Benjamin Netanyahu, l'un des plus à droite de l'histoire d'Israël, promet "l'enfer" aux Palestiniens de la bande de Gaza jusqu'à ce que le Hamas finisse par rendre les otages.

Et Israël refuse d'envisager de baisser les armes tant que le Hamas n'aura pas déposé les siennes, accepté le principe d'une démilitarisation complète de la bande de Gaza et renoncé à y jouer le moindre rôle après guerre.

Dans ces conditions, le Hamas, dont la direction, en particulier celle de son aile militaire, a été décimée depuis le début de la guerre qu'il a déclenchée le 7 octobre 2023, semble se retrouver face à une alternative peu enviable: se plier aux exigences d'Israël et perdre sa dernière carte maîtresse en restituant la soixantaine d'otages (morts ou vivants) encore à Gaza, ou accepter de se laisser entraîner dans une guerre totale au risque de prolonger encore l'énorme souffrance des Palestiniens de Gaza.

"Si les otages sont relâchés sous la pression des attaques israéliennes, alors le Hamas n'aura plus aucune garantie", estime Ghassan Khatib, analyste politique et ancien ministre palestinien, pour qui "la marge de manœuvre [du mouvement] se rétrécit".

Plus de 48 heures après les premières frappes israéliennes, le Hamas s'est abstenu de tirer la moindre roquette sur Israël et répète qu'il reste ouvert aux négociations, appelant l'ONU à "prendre des mesures urgentes" pour mettre fin à l'"agression" et à la "guerre génocidaire" contre Gaza.

"Les stratégies américaine et israélienne, en tandem, c'est de forcer le Hamas à plier" mais cela n'a pas fonctionné, note Leïla Seurat, experte du Hamas au Centre arabe de recherches et d'études politiques de Paris (CAREP), pour laquelle "le Hamas mise sur les médiateurs, sur l'extérieur, et

sur les divisions au sein d'Israël" pour faire cesser les frappes.

Le Qatar, chef de file de la médiation ayant permis d'arracher la trêve en janvier, et l'Égypte, autre médiateur arabe, ont exigé un retour aux négociations, condamnant la reprise des frappes israéliennes, et exigé la poursuite du processus prévu par l'accord de cessez-le-feu de janvier et devant mener à un cessez-le-feu général et permanent.

Mais les États-Unis, autre garant de l'accord, soutiennent ouvertement Israël dans son différend avec le Hamas sur son application.

"Au niveau diplomatique, les parties impliquées dans le processus politique doivent réfléchir à une stratégie de sortie pour le Hamas", estime M. Khatib.

Les dirigeants israéliens veulent éliminer le Hamas comme force militaire ou de gouvernement à Gaza, mais si le mouvement est prêt à abandonner l'administration de la bande de Gaza à l'issue de la guerre, comme il l'a affirmé à plusieurs reprises, il refuse de rendre les armes.

"C'est un mouvement qui se définit comme un mouvement de résistance", note Mme Seurat: il "ne va jamais reculer là-dessus".

Plusieurs Palestiniens interrogés par l'AFP mercredi dans la bande de Gaza partagent le constat de la dégradation de leur situation déjà misérable et appellent le Hamas à être plus flexible.

"On a très peur que la guerre reprenne, je pense que le Hamas a fait une erreur", résume Fayza Abou Hachem, quinquagénaire vivant dans la ville de Gaza, "je prie pour qu'un accord soit trouvé".

M. Khatib entrevoit un levier possible sur le mouvement. Il s'agirait de contraindre "des dirigeants ou des combattants" à quitter Gaza, dit-il, en rappelant que c'est "ce qui est arrivé aux combattants et dirigeants de l'Organisation de la libération de la Palestine en 1982" au Liban. Resterait à trouver des pays d'accueil.



Au niveau diplomatique, les parties impliquées dans le processus politique doivent réfléchir à une stratégie de sortie pour le Hamas

Ukraine: Réunion à Londres des chefs militaires d'une trentaine de pays



Les chefs d'état-major d'une trentaine de pays prêts à contribuer à des garanties de sécurité pour l'Ukraine se retrouvent à Londres pour discuter d'un plan de maintien de la paix en cas de cessez-le-feu avec la Russie.

Le dossier ukrainien et celui de la défense européenne face à la menace russe figurent également au menu d'un sommet de l'UE à Bruxelles, le troisième sommet de chefs d'Etat en six semaines.

Le Kremlin a vivement dénoncé jeudi les "plans de militarisation de l'Europe", par la voix de son porte-parole, Dmitri Peskov.

"Pour l'essentiel, les signaux en provenance de Bruxelles et des capitales européennes portent sur des plans de militarisation de l'Europe", a lancé M. Peskov. "L'Europe s'est engagée dans sa propre militarisation et s'est transformée en parti de la

guerre", a-t-il fustigé.

Les discussions de Londres ont lieu alors que l'Ukraine et la Russie ont effectué des attaques massives de drones dans la nuit et que le président ukrainien Volodymyr Zelensky est arrivé jeudi à Oslo pour un entretien avec le Premier ministre norvégien Jonas Gahr Store.

A Londres, le Premier ministre britannique Keir Starmer, qui s'efforce avec le président français Emmanuel Macron de constituer une "coalition de pays volontaires", doit s'adresser aux responsables militaires. Il avait indiqué samedi que cette réunion serait consacrée à la "phase opérationnelle" de leur plan de maintien de la paix en cas de cessez-le-feu.

Cette rencontre se tient alors que le président russe Vladimir Poutine a posé comme condition à tout cessez-le-feu l'arrêt de l'aide

militaire occidentale à l'Ukraine. La Russie a aussi rejeté l'idée d'une présence de troupes étrangères en Ukraine dans le cadre d'un accord de cessez-le-feu.

Keir Starmer et Emmanuel Macron tentent de mettre en place cette coalition depuis que le président américain Donald Trump a ouvert des discussions directes avec la Russie le mois dernier dans le but de mettre fin à trois ans de guerre.

Les dirigeants britannique et français veulent mettre en place des garanties de sécurité avec un soutien américain, qui permettraient de dissuader Vladimir Poutine de violer un éventuel cessez-le-feu.

Keir Starmer et Emmanuel Macron ont évoqué l'idée d'envoyer des troupes en Ukraine dans le cadre d'une force de maintien de la paix en cas de cessez-le-feu. Selon le gouvernement britannique, un "nombre significatif" de pays sont disposés à faire de même.

Toujours selon Londres, plus de 30 pays sont prêts à contribuer à cette "coalition de pays volontaires" d'une façon ou d'une autre. Cette participation pourrait consister pour certains pays à apporter un soutien logistique et technique pour une future force de maintien de la paix ou encore à accueillir du personnel sur leur sol.

Sur le terrain, la Russie a annoncé jeudi avoir abattu dans la nuit 132 drones ukrainiens au-dessus de son territoire, l'attaque ayant fait deux blessés et provoqué un incendie sur une base aérienne militaire, selon les autorités.

De son côté, l'armée de l'air ukrainienne a rapporté que la Russie avait lancé 171 drones sur l'Ukraine dans la nuit de mercredi à jeudi et précisé en avoir abattu 75, tandis que les autres n'ont pas fait de dommages.

Mercredi à Washington, le président américain Donald Trump a suggéré lors d'un appel avec M. Zelensky, que les Etats-Unis prennent "possession" des centrales électriques ukrainiennes, affirmant que cela

"constituerait la meilleure protection et le meilleur soutien possibles".

Du côté de Washington et en apparence au moins, le ton s'est nettement adouci par rapport à l'hostilité ouverte avec laquelle le président ukrainien avait été accueilli récemment par Donald Trump.

Le président américain a eu un appel téléphonique "fantastique" avec son homologue ukrainien, a affirmé la porte-parole de la Maison Blanche, Karoline Leavitt.

M. Zelensky a parlé pour sa part sur X d'un échange "positif, très substantiel et franc". Plus tard, il a assuré n'avoir subi "aucune pression" de M. Trump pour lui arracher des concessions.

"Le président Zelensky a demandé des systèmes de défense anti-aérienne (...) et le président Trump a accepté de travailler avec lui pour voir ce qui était disponible, notamment en Europe", a encore dit Mme Leavitt, ajoutant que "le partage de renseignements militaires pour la défense de l'Ukraine" allait "continuer".

Les propos de M. Trump sur la défense anti-aérienne pour l'Ukraine sont "extrêmement importants", s'est réjoui jeudi matin la cheffe de la diplomatie européenne, Kaja Kallas, à son arrivée à Bruxelles pour le sommet de l'UE.

Mais de nombreuses questions de fond restent en suspens après les conversations menées par Donald Trump avec MM. Poutine puis Zelensky. Parmi elles: l'avenir de l'aide occidentale à l'Ukraine, ou un éventuel "partage" territorial évoqué récemment par le président américain.

Des pourparlers russo-américains doivent se tenir "au niveau des experts, en Arabie saoudite dimanche ou en tout début de semaine prochaine", a précisé M. Peskov.

L'objectif est d'arriver d'abord à une trêve étendue à la mer Noire, puis à un cessez-le-feu total, et enfin à des négociations de paix, une perspective qui reste lointaine.

L'influenceur Doualemn interpellé en vue de son expulsion vers l'Algérie

L'influenceur Doualemn, dont le refoulement par l'Algérie en janvier avait envenimé les relations entre Paris et Alger, a été interpellé jeudi à Montpellier en vue de son expulsion vers son pays d'origine.

De son vrai nom Boualem Naman, l'homme de 59 ans a été interpellé vers 06h30 par la police aux frontières.

Doualemn "a été notifié ce (jeudi) matin, dans le cadre d'une visite domiciliaire, d'un nouvel arrêté ministériel pris à son égard, faite à la demande de la préfecture suite à l'avis favorable de la Comex", la commission d'expulsion, a expliqué à l'AFP une source proche du dossier. "Il a été placé en centre de rétention administrative en vue de son éloignement", a précisé cette source.

Une autre source a indiqué qu'un nouvel arrêté d'expulsion allait être pris.

"On est à la fois consterné mais aussi pas étonné de cette suite. On est très attentif aussi à la motivation de l'arrêté, que pour l'instant nous n'avons pas", a réagi auprès de l'AFP son avocat montpellierain, Me Jean-Baptiste Mousset.

L'interpellation à son domicile s'est "très bien" passée, selon l'avocat. "Il a été coopératif, comme sa famille". "C'est un déploiement de force qui est quand même assez inédit. Il y avait dix fonctionnaires de police, dont certains cagoulés, pour arrêter une personne à qui on ne re-

proche pas une infraction pénale, c'est assez lourd", a ajouté Me Mousset.

"A priori, la raison de la venue des fonctionnaires de police à son domicile est de l'amener en centre de rétention administrative (CRA) et peut-être même, ce que nous craignons fermement, l'expulser manu militari", a-t-il poursuivi.

"Soit il est placé en CRA en attendant une expulsion qui puisse être concrète et réelle avec l'exercice des voies de recours, soit ça peut se passer dans l'urgence, et donc une expulsion tentée dans la journée ou demain, pour en fait entraver l'exercice des voies de recours", a détaillé le conseil de Doualemn.

"On attend que son placement en rétention nous soit notifié pour qu'on puisse exercer les voies de recours, à la fois devant le juge des libertés et de la détention et également devant le tribunal administratif de Paris contre l'arrêté d'expulsion", a poursuivi l'avocat.

"Ce qui va se passer par la suite, je ne peux pas le présager mais, de même manière que le ministre de l'Intérieur ne s'est pas désavoué en essayant de nouveau de procéder à l'expulsion, je pense que, peut-être, l'Algérie ne se désavouera pas", a-t-il jugé.

Le 12 mars, la commission d'expulsion (Comex) de l'Hérault, composée de trois magistrats, avait rendu un avis favorable à la demande



des autorités d'expulser Doualemn.

Début janvier, l'influenceur, suivi par quelque 138.000 personnes sur TikTok, avait diffusé une vidéo dans laquelle il appelait à infliger une "sévère correction" à un opposant au pouvoir en Algérie.

Il a été condamné le 6 mars à cinq mois de prison avec sursis pour "provocation non suivie d'effet à commettre un crime ou un délit", pour cette diffusion.

Elle lui avait déjà valu début janvier un retrait de son titre de séjour et son expulsion le 9 janvier vers l'Algérie.

Mais les autorités algériennes l'avaient immédiatement renvoyé en France, déclenchant une crise avec Paris.

Le tribunal administratif de Melun avait ensuite annulé son obligation de quitter le territoire français (OQTF), enjoignant aux autorités de reprendre la procédure, cette fois avec un débat contradictoire, d'où son passage devant la Comex.

Les relations entre la France et l'Algérie, historiquement tumultueuses, se sont gravement détériorées depuis quelques mois, les deux pays étant aujourd'hui à deux doigts de la rupture.

Economie

L'économie marocaine fait preuve de résilience face aux chocs négatifs

L'économie marocaine fait preuve de résilience face aux chocs négatifs, témoignant de la solidité des politiques et cadres économiques du Royaume, a déclaré le directeur général adjoint et président par intérim du Fonds monétaire international (FMI), Kenji Okamura.

"L'économie marocaine a continué de faire preuve de résilience face aux chocs négatifs, témoignant de la solidité des politiques et cadres économiques du pays", a déclaré M. Okamura dans un communiqué publié mardi à Washington, à l'issue des discussions du Conseil d'administration de l'institution financière sur le Maroc.

Au terme de ces consultations, le FMI a approuvé le décaissement de la troisième tranche au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité, pour un montant d'environ 496 millions de dollars, rapporte la MAP.

Malgré une nouvelle sécheresse, l'activité économique "n'a que légèrement ralenti", atteignant environ 3,2% en 2024, contre 3,4% en 2023, rappelle le Fonds, attribuant cette performance à la "demande intérieure robuste".

L'économie marocaine devrait accélérer sa croissance "pour atteindre environ 3,7% au cours des prochaines années", portée par un nouveau cycle de projets d'infrastructures et la poursuite de la mise en œuvre du programme de réformes structurelles, a poursuivi le haut responsable de l'institution de Bretton Woods.

Dans son communiqué, le FMI s'est félicité du fait que l'accord de la Facilité pour la résilience et la durabilité "s'est conclu par la mise en œuvre de six des sept mesures prévues pour la troisième et dernière revue".

Ces mesures contribueront, indique-t-on, à améliorer la gestion des ressources en eau rares, à libéraliser davantage le secteur de l'électricité et à atténuer les risques climatiques pesant sur la stabilité de la situation budgétaire et du système financier.

Le FMI approuve le décaissement de 496 millions de dollars en faveur du Maroc



Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé le décaissement en faveur du Maroc de la troisième tranche au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité, pour un montant d'environ 496 millions de dollars.

L'économie marocaine a continué de faire preuve de résilience malgré une nouvelle année de sécheresse. La croissance devrait s'accélérer à moyen terme, portée par des investissements plus importants et la poursuite des réformes structurelles, indique le FMI dans un communiqué publié mardi à Washington.

Ce nouveau financement porte le décaissement total au titre de ce programme à environ 1,24 milliard de dollars.

Cité dans le communiqué, le directeur général adjoint et président par intérim du FMI, Kenji Okamura, a relevé que l'économie marocaine a "continué de faire preuve de résilience face aux chocs négatifs, témoignant de la solidité des politiques

et cadres économiques du pays", rapporte la MAP.

"Malgré une nouvelle sécheresse, l'activité économique n'a que légèrement ralenti, atteignant environ 3,2% en 2024, contre 3,4% en 2023, grâce à une demande intérieure robuste. La croissance du PIB devrait s'accélérer pour atteindre environ 3,7% au cours des prochaines années, portée par un nouveau cycle de projets d'infrastructures et la poursuite de la mise en œuvre du programme de réformes structurelles. Ces réformes sont essentielles pour renforcer la croissance, la rendre plus résiliente, créatrice d'emplois et plus inclusive", a-t-il ajouté.

Selon l'institution financière internationale, le déficit courant s'est légèrement creusé, tandis que le chômage est resté élevé, à environ 13%, principalement en raison des pertes d'emplois dans le secteur agricole. La croissance du PIB devrait, par ailleurs, s'accélérer pour atteindre environ 3,7% au cours des prochaines années, soutenue par une nouvelle

série de projets d'infrastructures et la poursuite de la mise en œuvre du programme de réformes structurelles.

"L'inflation a encore ralenti en 2024, principalement grâce à l'atténuation de l'impact des chocs d'offre. Cela a incité Bank Al-Maghrib (BAM) à abaisser son taux directeur à deux reprises, en juin et en décembre. Le dirham a continué d'évoluer dans la marge de fluctuation de $\pm 5\%$ ", indique le communiqué.

Le déficit budgétaire de l'administration centrale s'est amélioré davantage que prévu dans le budget de 2024. Le déficit global de 2024 s'est établi à 4,1% du PIB, soit environ 0,2% de moins que prévu dans le budget de 2024. Cela reflète, d'après le FMI, des recettes fiscales supérieures aux prévisions qui ont plus que compensé la hausse des dépenses. La réforme de la loi organique des finances prévoit l'introduction d'une nouvelle règle budgétaire fondée sur un ancrage de la dette à moyen terme.

La mise en œuvre du programme de réformes structurelles annoncé s'est poursuivie. De nouvelles mesures ont été prises pour restructurer les entreprises publiques, rendre opérationnel le Fonds Mohammed VI pour l'investissement et mettre en œuvre la nouvelle Charte de l'investissement.

Selon le FMI, "le Maroc a continué de progresser dans le renforcement de sa résilience au changement climatique dans le cadre de la Facilité pour la résilience et la durabilité. Les mesures mises en œuvre dans le cadre de la troisième et dernière revue de l'accord visent à mieux protéger les ressources en eaux souterraines, à préparer le terrain pour une modification de la tarification de l'eau, à améliorer le cadre réglementaire du marché de l'électricité afin d'encourager la production d'énergie renouvelable par le secteur privé, et à renforcer la résilience des systèmes budgétaires et financiers aux risques liés au changement climatique".

Le marché à terme poursuit son développement au Maroc

Le marché à terme poursuit son développement au Maroc, soutenu par le lancement récent du marché à terme interbancaire des swaps de change et des swaps de taux au jour le jour, a indiqué, mardi à Rabat, le wali de Bank Al-Maghrib (BAM), Abdellatif Jouahri.

S'inscrivant dans la continuité du lancement du marché interbancaire des devises en 2018, cette évolution, qui vise le développement du marché

des dérivés au Maroc, a bénéficié de l'assistance technique de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), en se concentrant sur des opérations de swap de taux et de swap de crédits, a précisé M. Jouahri, lors d'un point de presse à l'issue de la première réunion trimestrielle du Conseil de BAM au titre de l'année 2025.

Un accompagnement a été mis en place, et les

banques ont traversé une phase de rodage afin d'évaluer l'impact de ces opérations, a affirmé M. Jouahri, notant que le volume des transactions commence à devenir intéressant au sein du système bancaire. En parallèle, le wali a souligné que, bien que les volumes aient été initialement élevés, ils ont légèrement diminué, estimant qu'il s'agit d'une question de temps avant que les banques n'intensifient leurs opérations sur ce marché.

Selon la Commission économique pour l'Afrique

Le Maroc, un acteur clé du commerce et du développement en Afrique

Le Maroc joue un rôle clé dans le commerce et le développement en Afrique, se démarquant dans plusieurs secteurs stratégiques, indique la Commission économique pour l'Afrique (CEA).

Dans son Rapport économique sur l'Afrique 2025, publié à l'occasion de la 57^{ème} session de la CEA-ONU (12-18 mars à Addis-Abeba), l'organisation a mis en avant le rôle stratégique du Royaume dans plusieurs domaines clés dont la production des engrais, ainsi que son ouverture commerciale et son avancée significative en matière de connectivité numérique.

Le rapport indique que le Maroc est le premier producteur africain de phosphates et détient les plus grandes réserves mondiales, expliquant que

cette position stratégique renforce son rôle dans l'approvisionnement en engrais et la sécurité alimentaire en Afrique.

Concernant la connectivité numérique, le document note que le Maroc se démarque par son taux de pénétration d'Internet de 90%, l'un des plus élevés du continent, relevant que cet atout facilite l'émergence d'une économie numérique compétitive, rapporte la MAP.

Citant le Royaume comme un modèle d'ouverture commerciale, la CEA explique que grâce à une politique proactive d'ouverture aux échanges, le Maroc figure parmi les économies africaines les plus intégrées au commerce international.

Le document met également en avant le rôle du Maroc dans le trans-

port aérien africain, assurant que le Royaume, bénéficiant de la libéralisation du marché unique du transport aérien africain (SAATM), favorise l'intégration économique régionale.

Par ailleurs, le rapport de la CEA fait savoir que l'Afrique devrait être la deuxième région du monde à la croissance la plus rapide en 2025, estimant toutefois que cette croissance reste insuffisante pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD).

Le continent fait face à des défis liés à la dette publique élevée et à l'inflation persistante, bien que cette dernière soit en baisse dans certaines régions, souligne la même source.

S'agissant de la mise en œuvre de la ZLECAF, la CEA insiste sur la nécessité d'accélérer la réduction des droits de douane et l'élimination des obsta-

cles non tarifaires, soulignant l'importance de créer des chaînes de valeur régionales dans des secteurs clés comme l'agroalimentaire, l'automobile et les produits pharmaceutiques.

L'intégration du commerce numérique et des énergies renouvelables dans la ZLECAF est essentielle, avec des investissements estimés à 22,4 milliards de dollars d'ici 2040, affirme la même source.

L'Afrique a besoin d'investissements en infrastructures de 120,8 milliards de dollars par an d'ici 2030, en particulier dans les transports, l'énergie et la connectivité numérique, soutient la CEA, faisant observer que la part des investissements intra-africains est encore faible, bien qu'elle soit en progression dans les services et industries manufacturières.

Tanger: Partenariat entre l'IFC et le CRI pour renforcer la compétitivité de la région

Le Centre régional d'investissement (CRI) de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et la Société financière internationale (IFI) ont conclu, lundi à Tanger, un partenariat stratégique en vue de renforcer la compétitivité et l'attractivité de la région et soutenir son développement économique.

Ce partenariat, financé par le Secrétariat d'Etat à l'économie suisse (SECO), apportera au CRI une assistance technique ciblée et s'appuiera sur l'expertise et les meilleures pratiques internationales pour accélérer la transformation économique de la région, indique un communiqué conjoint des deux institutions.

La cérémonie de signature, qui a été suivie de la présentation du rapport de l'IFI sur l'adoption du cadre des écoparc industriels, élaboré pendant la phase préparatoire du partenariat, marque une étape clé de la collaboration entre l'IFI et le CRI, fait savoir la

même source, notant que l'événement a réuni les principaux acteurs de l'écosystème économique régional, illustrant les synergies locales et une vision partagée en faveur d'un développement durable, rapporte la MAP.

"Ce partenariat marque une étape clé pour positionner la région en tant que hub économique de premier plan. Grâce à l'expertise de l'IFI et au soutien du SECO, nous créons les conditions d'un développement durable et compétitif", a indiqué le directeur général du CRI de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Yassine Tazi, cité dans le communiqué.

"Aux côtés de la Wilaya, du Conseil régional et des acteurs économiques locaux, nous accompagnons les entreprises dans leur transition vers la décarbonation et leur alignement avec les standards internationaux, notamment à travers la mise en place d'écoparc certifiés", a-t-il poursuivi,

ajoutant que cette initiative renforcera l'attractivité de la région et son intégration dans les chaînes de valeur mondiales, tout en favorisant un investissement responsable et une croissance durable.

Dans le cadre de cette coopération, l'IFI soutient le CRI dans la mise en place des bases fondamentales qui faciliteront la décarbonation des zones industrielles, un levier essentiel pour renforcer leur durabilité et leur efficacité, attirer les investissements étrangers, renforcer la compétitivité à l'export des entreprises locales et stimuler la création d'emplois.

Selon le communiqué, cette coopération renforcera également la promotion des investissements dans des secteurs verts stratégiques, tels que la logistique et les véhicules électriques.

Pour sa part, le représentant régional de l'IFI pour le Maghreb, David Tinel, a noté que la transition vers une

économie durable représente une occasion unique pour la région d'attirer plus d'investissements privés et d'en faire un pôle industriel vert, stratégique entre l'Europe et l'Afrique.

"Notre partenariat avec le CRI de Tanger permettra à la région de renforcer son dynamisme économique et d'accélérer sa croissance, en affirmant le rôle stratégique des Centres régionaux d'investissement comme moteurs de l'économie locale", a-t-il souligné.

Quant à Françoise Salamé Guex, cheffe de coopération et développement économiques à l'ambassade de Suisse, elle a affirmé que la Suisse se réjouit de renforcer le climat des affaires dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, en instaurant un cadre favorable aux investissements durables, afin de renforcer la compétitivité industrielle et stimuler la création d'emplois qualifiés, porteurs de prospérité pour la région et le Royaume.

Portrait



Elisabeth Gomis

Un "cuir solide" pour défendre les nouvelles cultures africaines

Elisabeth Gomis n'a pas les codes mais elle a forcé la porte. A la tête de la Maison des mondes africains, l'ancienne journaliste joue des coudes pour faire avancer ce lieu culturel voulu par le président français Emmanuel Macron, au cœur d'une bataille d'influence au gouvernement.

"Je sais les combats que j'ai menés à l'intérieur de cette matrice qu'est l'administration française", dit la directrice de

44 ans, qui vient de trouver un point d'ancrage à Paris pour son lieu après des mois d'incertitude.

Certains au gouvernement défendaient une implantation sur le site historique de la Monnaie de Paris au risque de dénaturer le projet, rebaptisé MansA et qui ambitionne d'être un "QG permanent" des cultures africaines.

Une autre bataille l'attend désormais pour en sécuriser les financements malgré l'austérité budgétaire. "C'est un décatlon, il ne faut pas perdre toute son énergie sur les premières épreuves", philosophe cette férue d'athlétisme au profil détonnant dans la haute administration.

Noire, afro-descendante, élevée en banlieue parisienne par une mère femme de ménage et un père ouvrier: Elisabeth Gomis refuse d'être réduite à ses origines sociales et bissau-guinéennes, craignant "qu'on ne regarde pas ce qu'elle est capable de faire". Mais l'ancienne productrice à la radio ne renie rien.

"C'est aussi ce qui fait que j'ai le cuir solide", dit celle qui a débarqué à l'Élysée après un coup de fil nocturne et impromptu à l'été 2017.

A sa grande surprise, on lui

propose alors de rejoindre le Conseil présidentiel pour l'Afrique (CPA) que le chef de l'Etat va lancer deux jours plus tard pour tenter de repenser les relations abîmées entre la France et ce continent.

"On vous parle le samedi et, le lundi, vous serrez la main du président. Et, là, vous vous dites +j'ai pas tout compris+", résume-t-elle.

Personne ne lui fait grief de ne pas avoir voté Emmanuel Macron au premier tour de la présidentielle mais son arrivée à l'Élysée n'est pas bordée de roses.

"Au départ, il y avait un sentiment de rejet. Je ne viens pas de ce monde, je n'ai pas fait l'ENA ou Sciences Po (deux grandes écoles formant les élites françaises, ndlr) et les gens voyaient le CPA comme une diplomatie parallèle", raconte la dirigeante, qui assure avoir reçu des mails acrimonieux d'ambassadeurs. "Je ne comprenais pas comment je pouvais susciter autant de haine".

Passé ce premier round, Elisabeth Gomis fait son nid au CPA, rejoint ensuite le comité d'organisation d'Africa 2020, série de manifestations sous l'égide d'Emmanuel Macron, et tisse en Afrique des

liens inaccessibles aux hauts fonctionnaires traditionnels.

"Je ne suis pas diplomate et c'est plus facile pour moi d'entrer en contact avec des gens que la parole officielle rebute mais qui sont des capteurs, des baromètres, de ce qui se fait", note-t-elle, défendant son rôle aux côtés d'Emmanuel Macron, même si elle ne partage pas l'ensemble de sa politique africaine.

"Je ne peux pas rester dans mon coin à dénoncer des choses et ne pas faire ma part, alors qu'on m'a ouvert la porte", explique-t-elle. "Peut-être qu'au début, j'ai eu peur d'être instrumentalisée, peut-être que je le suis encore, mais je vois ce que j'ai pu faire".

"Liz+", c'est d'abord un très, très gros caractère", souligne auprès de l'AFP Elvis Adidiema, le directeur de Sony Music Afrique, qui l'a connue pendant un voyage présidentiel. "Elle a réussi à s'imposer tout en restant elle-même et c'est quelque chose de plus en plus rare dans notre milieu".

A la tête de MansA, qui espère accueillir ses premiers visiteurs en juin, Elisabeth Gomis veut désormais faire émerger "la face B de l'Histoire" sur la colonisation mais aussi dépas-

”

Elisabeth Gomis veut désormais faire émerger la face B de l'Histoire sur la colonisation mais aussi dépasser ce passé miné pour réenchanter le présent

ser ce passé miné pour "réenchanter le présent".

"On veut faire émerger cette pop culture qui explose en Afrique mais qu'on a toujours été chercher de l'autre côté de l'Atlantique", explique la dirigeante.

Son ambition de faire grandir son lieu pourrait susciter de nouvelles résistances dans l'administration mais elle est prête au combat. "Je suis à la place à laquelle j'ai rêvé d'être et il est hors de question qu'on me marche sur les pieds", dit-elle. Ses opposants sont prévenus.

”
Je ne suis pas diplomate et c'est plus facile pour moi d'entrer en contact avec des gens que la parole officielle rebute mais qui sont des capteurs, des baromètres, de ce qui se fait

Libé Ramadan



Au Groenland, les sans-logis, grands oubliés de la modernisation

Une tente fragile se dresse derrière une congère. C'est depuis près de deux ans l'abri de fortune d'un des nombreux sans-logis oubliés par la modernisation en cours au Groenland et condamnés à vivre dans le grand froid de l'Arctique.

Pour rester au chaud sous ces latitudes où le thermomètre peut tomber à -20°C la nuit en hiver, Anders Maqe isole sa tente avec des cartons de récupération, la réchauffe avec "une ou

deux bougies" et se glisse dans un sac de couchage.

Originaire de Tasiilaq, petite localité de l'est du Groenland, cet homme de 57 ans à la barbe hirsute vit à la dure depuis qu'il a perdu son emploi de trésorier municipal il y a plusieurs années -- et le logement qui allait avec.

Il y a un an et neuf mois de cela, il a planté sa tente derrière le bâtiment de l'Armée du Salut à Nuuk, la capitale de l'île arctique.

Un appartement? "J'en ai besoin, j'en ai vraiment besoin", plaide-t-il. "J'ai mal en moi. Pas dans ma tête, mais en moi", dit-il en désignant son cœur.

Territoire autonome danois convoité par Donald Trump, le Groenland compte environ 500 sans-logis, soit près de 1% de sa population totale, selon un recensement de 2022.

C'est le résultat d'une centralisation et d'une modernisation rapides ces dernières décennies.

Depuis 1980, la population de Nuuk a doublé pour atteindre 19.000 habitants et la municipalité s'est fixé l'objectif de faire passer ce chiffre à 30.000 en 2030.

Hérissée de grues, la ville abrite aujourd'hui un terrain de golf et, depuis l'automne dernier, un aéroport international. Et quelque 150 sans-logis...

"Dans l'Arctique, on observe généralement davantage ce qu'on appelle la sans-domiciliation indirecte ou in-

visible", explique à l'AFP Steven Arnfjord, chercheur en sciences sociales à l'université du Groenland.

"Elle se manifeste par une surpopulation des résidences ordinaires ou des familles multigénérationnelles qui vivent sous le même toit", ajoute-t-il.

Ceux qui ne bénéficient pas de ces solutions d'entraide -- pas toujours pérennes -- vivent dans des endroits vaguement chauffés comme des cages d'escalier, dans un refuge municipal ou, plus rarement, sous une tente comme Anders Maqe.

Dans sa bâtisse en bois bleue, l'Armée du Salut dit servir des repas à entre 50 et 110 personnes par jour.

"Devenir sans-abri, ce n'est pas juste une question économique, c'est une question sociale aussi", souligne Nathanaël Münch, le chef local de l'organisation.

"Quand y a un problème, quand un couple se sépare, quand on perd les enfants, parfois il y a des histoires d'inceste, il y a des histoires de conflits. Donc oui, il y a des gens qui viennent avec des maladies mentales ou du bagage un peu difficile", dit-il.

Et si la ville construit à tour de bras, les nouveaux logements sont hors de prix pour les moins nantis.

"C'est peut-être une des grosses différences entre la situation des sans-abri ici par rapport à beaucoup de pays en Europe (...): une grosse partie des sans-abri ont un travail ou travaillent de temps en temps et seraient plu-

tôt classés dans une catégorie de travailleurs pauvres dans d'autres pays", précise M. Münch.

La municipalité a pris conscience du problème et commence depuis quelques années à offrir des solutions d'hébergement aux plus vulnérables.

A quelques kilomètres du centre-ville, des baraques de chantier à base de conteneurs, utilisées pendant la construction de l'aéroport, abritent désormais des démunis.

Parmi eux, Aage déblaie la neige devant son nouveau logement. Ces modestes 10-15 mètres carrés, avec salle de bain individuelle, sont un cadeau du ciel pour ce quinquagénaire originaire du village de Paamiut (sud-ouest), qui vivait auparavant dans un foyer.

"Je devais partager une chambre avec cinq autres gars, où il y avait un lit superposé. Donc si l'un ou l'autre ronflait, je devais essayer de dormir" sans trop y parvenir, raconte-t-il.

"Peut-être que j'avais du travail le lendemain. Alors, je me reposais l'après-midi si j'étais fatigué, je m'allongeais, mais quelqu'un faisait du bruit: il jouait de la guitare ou quelque chose comme ça. On n'a pas ce genre d'espace privé quand on vit dans un foyer", dit-il en faisant visiter son nouveau chez lui.



Depuis 1980, la population de Nuuk a doublé pour atteindre 19.000 habitants et la municipalité s'est fixé l'objectif de faire passer ce chiffre à 30.000 en 2030

Abdelhak Anoun : *Nous sommes devenus passifs dans notre imagination, réduits à n'être plus que des consommateurs*

Entretien

Le privilège de l'écrivain est de nous entraîner là où il veut et où nous ne serions pas allés sans lui. Et comme le lecteur disposant d'outils de recherche, il va d'aventure en aventure pour pouvoir solliciter les plis et replis du texte afin d'en dégager un sens et en déguster sa part du plaisir qu'il lui offre. Nos écrivains sont là pour nous ouvrir, nous lecteurs, quelques pistes de lecture et même des outils, un avant-goût de ces jouissances amenant la satisfaction, voire la satiété, étant leurs complices.



Libé : Quel a été votre premier texte, nouvelle ou roman, que vous avez publié, que vous avez soumis au lecteur ?

Abdelhak Anoun : « Décalage horaire », ma première nouvelle, est entièrement consacrée à la Reconquête coloniale du XIX^{ème} siècle et l'enclavement résiduel de certaines parties du territoire chérifien. L'écriture de cette nouvelle est inspirée d'un fait réel. Effectuant de nombreux voyages entre l'Europe et le Maroc, j'ai ressenti, un jour, le besoin de me définir par rapport à un territoire. La rédaction de ce récit s'est alors imposée à moi comme un positionnement géographique, une dramaturgie de l'espace. C'est ainsi qu'en 2015, je me trouvais à Sebta. Quand je vis le drapeau de l'Union européenne flotter en toute impunité, j'eus mal au cœur. Dans ce « je », tous les Marocains peuvent se reconnaître. Je conçus alors une intrigue fondée sur l'alternance du temps et de l'espace. Mon voyage bascule dès lors dans une sorte de mouvance illogique et instable. Imaginez que vous êtes ce voyageur quittant l'Union européenne pour le Maroc et qui, soudainement, se retrouve coincé dans l'engrenage des horloges locales. Vous êtes à Sebta, lundi 1^{er} juillet 2002, il est minuit et 5 minutes dans l'espace Schengen. Vous traversez la frontière, à une centaine de mètres, et vous voilà au Maroc, avec un décalage de deux heures. Or de ce côté-là de la frontière, il n'est encore que 22 heures 5 minutes, dimanche 30 juin ! Sur votre passeport, vous êtes déjà, en quelque sorte, dans le futur. Vous croyez voyager dans l'espace, mais en quittant le présidè occupé, vous réalisez que vous êtes revenu 2 heures dans le passé.

Quels sont alors les auteurs ayant influencé votre manière de regarder les faits, et de les écrire ?

Ce n'est pas seulement chez les auteurs francophones, mais aussi, dans la lecture du texte arabe. J'ai appris à comprendre la résonance du verbe dans la célicité de Taha Hussein, la musique du vers dans la poésie arabe pleu-

rant les décombres et les élans du cœur dans le chant des mystiques. La fiction profite de toutes les formes de production de l'esprit. Mais s'il faut absolument nommer un auteur et une œuvre qui ont eu une influence directe, ce serait Cent ans de solitude, de Gabriel Garcia Marquez. Cette œuvre, riche et complexe, vous prend. Elle vous entraîne dans un temps ancestral et c'est comme si vous ressentiez le poids de l'histoire, l'appel d'un parent étrange et lointain qui vous invite à lever l'ancre pour le rejoindre dans son monde magique et lyrique.

Pour écrire, faudrait-il se faire imposer un cérémonial quelconque, se soumettre à des contraintes ? En est-il de même pour tous vos romans ?

Je n'ai écrit qu'un seul roman. En revanche, mon témoignage sera beaucoup plus académique, car j'ai enseigné la littérature pendant plus de trente ans. Je pense que dans la fiction, il y a toujours l'expression d'un vécu, d'une situation relationnelle, d'une émotion en lien avec les environnements.

Et s'il faut absolument que je parle en tant qu'auteur, je dois d'abord me situer dans un contexte très particulier. Je vis actuellement en France, et plus précisément dans une commune gouvernée par la droite. Vivre sous l'ombre de l'extrême droite dans un pays étranger est une expérience nouvelle pour moi. Cette situation a généré une profonde frustration liée à une expérience territoriale. Un étranger en France est constamment privé de son espace vital, de cette dimension nécessaire pour la liberté du corps et de l'esprit. Une toile se tisse qui asphyxie sa condition d'être humain. Le regard des autochtones, leur haine raciale, leurs paroles, autant d'éléments qui polluent l'atmosphère du lieu. On peut développer une sorte d'immunité, la cuirasse de la patience et de l'encaissement, certes, mais on peut aussi, grâce à l'écriture, transformer les contraintes sociales en quelque chose de sublime. Je crois que la maîtrise du monde se fait

par l'intelligence, pour ne pas dire la puissance magique du verbe. L'écriture est un comportement sain, un acte intellectuel noble et élevé. C'est une forme de générosité de sortir de soi et d'utiliser la fiction pour aller vers l'autre, en s'adressant à lui avec sa propre langue. Bref, l'écriture est le dernier recours encore possible pour les minorités d'essayer d'agir sur et de le changer dans le bon sens.

« Écrire, c'est le double plaisir de raconter et de se raconter une histoire, et c'est aussi le plaisir d'écrire, qui est inexplicable », dit Françoise Sagan dans un entretien accordé au Magazine littéraire en juin 1969

C'est vrai ! On n'a qu'à regarder avec quel engouement les enfants abordent l'univers des histoires. D'ailleurs, en ce moment, devant l'envahissement des technologies de l'audiovisuel et face aux phénomènes des réseaux sociaux, seuls les enfants continuent à éprouver le plaisir de lire un livre, d'écouter une histoire, de vivre avec naïveté les moments de suspense, de s'apitoyer sur le sort d'un personnage... Pendant ce temps, le reste de l'humanité est sous l'emprise de TikTok, Instagram, Facebook et j'en passe. Aujourd'hui, l'image a fini par l'emporter sur la lettre, notre faculté d'imaginer a pris un coup. Nous sommes devenus passifs dans notre imagination, réduits à n'être plus que des consommateurs. Je pense qu'il faut garder une part d'enfant en soi et conserver ce plaisir naïf de raconter et de se faire raconter des histoires.

Pour Proust, la vie écrite est plus intense que la vie vécue. Qu'en pensez-vous ?

Comme je l'ai dit, l'écriture est un moyen d'explorer les limites du temps et de l'espace. Raconter peut permettre de revivre et d'intensifier les expériences de la vie passée. Les mots sont chargés du sens de la mémoire, par exemple, cette fameuse madeleine, qui, chez Proust, évoque des souvenirs profondément enfouis, ramenant à la surface des émotions et des moments oubliés. En écrivant, on peut explorer des émotions et des souvenirs avec une profondeur et une clarté qui peuvent échapper à l'instant présent. Les mots offrent la possibilité de revisiter, de réinterpréter et de donner un sens aux événements de l'existence. Cependant, il est également crucial de ne pas sous-estimer la valeur de la vie vécue. Les expériences réelles sont la matière première de l'écriture et elles apportent une authenticité que l'imagination seule ne peut pas toujours fournir. La vie vécue et la vie écrite sont donc complémentaires, chacune enrichissant l'autre de manière unique.

Le critique et écrivain Milan Kundera dit que le roman est le lieu de l'ambiguïté, le lieu où les choses ne sont jamais tranchées de manière définitive, le lieu de l'absence d'une morale manichéenne. Est-ce que cela pourrait s'appliquer à vos romans ?

A priori, cette vision du roman résonne profondément avec l'écriture des fictions. Tous les auteurs s'efforcent d'analyser le caractère humain et la com-

plexité de sa condition. Les études des personnages et des situations ne se réduisent jamais à des oppositions simples entre le bien et le mal. C'était le cas dans les contes merveilleux, lorsque les auteurs mettaient en scène deux types de personnages, le bon et le méchant. Chez H. de Balzac, ce sont deux humanités qui s'opposent, les dépressifs et les avarés de l'énergie vitale.

Or, dans les romans modernes, le nouveau roman, en particulier, une certaine ambiguïté s'installe qui permet d'explorer des dilemmes moraux, des conflits internes et des perspectives multiples, offrant ainsi une richesse et une profondeur qui reflètent les niveaux de complexité des individus dans les sociétés contemporaines.

En général, la devise serait de ne pas tomber dans le jugement moral simpliste, mais d'engager le lecteur dans une compréhension empathique des personnages et de leurs actions. Pour ma part, les incertitudes sont devenues fréquentes et les questions, infinies quand j'ai entamé l'écriture de ce premier roman. La face cachée de mon voisin. Ce roman plonge dans les tourments intérieurs d'un personnage étranger qui s'installe en France, mais se heurte à des obstacles inattendus. Son voisin, un homme étrange, prend rapidement une place prépondérante, déclenchant une série d'incidents qui soulèvent des questions sur la vie des étrangers en France. L'histoire met en lumière les tensions sociales et le racisme latent dans la société française. Impacté par le discours stigmatisé de la doxa pesante, dans l'atmosphère de cette France de plus en plus raciste, c'est à peine si ma phrase inspire encore un peu de bon sens. Il a fallu négocier les éléments de mon langage par rapport à un discours politique de l'extrême droite qui ne tolère plus aucune autre forme de pensée. L'écriture de ce roman m'a permis d'échapper momentanément au joug des fachos et à leur pensée haineuse.

Propos recueillis par Abdelkrim Mouhoub

Biographie

Abdelhak Anoun a consacré une grande partie de sa vie à l'enseignement de la littérature française dans les universités marocaines. Son attachement à la France est profond, mais il est surtout fasciné par la langue, les arts, l'histoire, l'architecture et la littérature françaises. Auteur de quelques ouvrages de critique littéraire et de nouvelles, il se lance aujourd'hui dans l'écriture de son premier roman, une forme d'autofiction où l'ancien enseignant explore le monde de la fiction avec passion.

Comment le Cambodge a réussi la réintroduction du crocodile du Siam

Des crocodiles du Siam ont refait surface dans les eaux d'une région reculée du Cambodge grâce à la mobilisation d'une ONG de protection de l'environnement, qui lutte pour le sauvetage du reptile en danger critique d'extinction.

Des années d'effort ont permis début mars la réintroduction de dix spécimens dans le parc national de Virachey (nord-est), où aucune trace de l'espèce n'avait été enregistrée ces dernières années.

"Souvent, c'est ce que nous voyons, quand une espèce décline, elle disparaît", explique à l'AFP Pablo Sinovas, directeur pour le Cambodge de l'ONG Fauna & Flora, qui pilote le projet de repeuplement.

Mais pour le crocodile du Siam, "nous constatons que l'espèce a tendance à se reconstruire" là où elle est réintroduite, poursuit-il.

Il y a plus de 25 ans, les experts craignaient que le crocodile du Siam, menacé par la chasse, l'activité humaine et la dégradation de son habitat, disparaisse d'Asie du Sud-Est à l'état sauvage, en dehors de zoos et des fermes à reptiles qui ont contribué à son déclin.

L'espèce se distingue par la forme de sa crête osseuse située derrière les yeux, qui lui donne des airs de dragon. D'une taille maximale de 3,5 mètres à l'âge adulte, elle est aussi considérée comme l'une des plus petites du genre.

En 2000, une étude sur la biodiversité conduite par Fauna & Flora a per-



mis de recenser quelques spécimens dans la chaîne des Cardamomes (ouest), posant les bases du projet de repeuplement en cours.

Sur le globe, il resterait à l'état sauvage jusqu'à 1.000 crocodiles du Siam, dont environ 400 au Cambodge.

Ce pays d'Asie du Sud-Est a joué un rôle clé dans la préservation du reptile, explique Charlie Manolis, scientifique en chef pour le cabinet de conseil Wildlife Management International, et spécialiste des crocodiles, basé en Australie.

"Il existe une opportunité au Cam-

bodge parce qu'ils ont toujours de larges portions de territoire" protégé, contrairement à la Thaïlande et au Vietnam voisins, développe-t-il.

Les dix crocodiles réintroduits dans le parc de Virachey proviennent d'une ferme pour la reproduction des crocodiles gérée par Fauna & Flora, à Phnom Tamao, dans le sud de la capitale Phnom Penh.

Dans la nature, les populations dispersées peuvent avoir du mal à trouver un partenaire, et la présence de prédateurs diminue la chance de survie des oeufs et des bébés.

Pour une cinquantaine de naissances, peut-être trois crocodiles parviennent à survivre, estime Joe Rose, qui supervise les efforts d'aide à la reproduction à Phnom Tamao, qui abrite 200 crocodiles le long de l'année, dont une cinquantaine d'adultes reproducteurs, qui ont produit environ 200 oeufs l'an dernier.

"Dans un centre comme celui-ci, on peut s'assurer d'un taux de survie de 100% pour les nouveaux-nés (...) et que les jeunes crocodiles soient en bonne santé au moment de leur remise à la nature, pour leur donner le meilleur départ", explique-t-il.

Les oeufs sont couvés dans des incubateurs, et les bébés crocodiles sont élevés dans des enclos où ils sont progressivement exposés au type de nourriture qu'ils chasseront eux-même dans la nature, comme des grenouilles et des poissons.

Après plusieurs années, ils sont prêts à retrouver leur habitat naturel. Jusque-là, les opérations avaient lieu dans les Cardamomes où l'an dernier, 60 individus sont nés -- le plus haut chiffre total jamais enregistré en un siècle.

La hausse de la population a des effets bénéfiques pour l'ensemble de l'écosystème, la présence du crocodile favorisant la diversité des espèces de poissons présentes dans la rivière où le prédateur s'est installé.

Le programme de réintroduction dans le parc de Virachey, très peu peuplé, limite aussi le risque de conflit entre l'humain et le reptile.

Recettes

Calamar au chorizo et épices

Ingrédients

1 kg Calamar
50 g Chorizo
400 g Purée de tomates
10 cl Vin blanc
30 cl Eau
2 Oignons
2 Gousse d'ail
4 càs D'huile d'olive
2 càc Poivre
3 càc Sel
3 càc Épices du Maroc

Préparation

Etape 1 / 3

Mettre en mode dorage pendant 10 minutes, mettre l'huile d'olive, l'ail, le calamar et le chorizo, remuer pour faire dorer les ingrédients.

1kg Calamar

50g Chorizo
2 Oignons
2 Gousse d'ail
4càs D'huile d'olive
2càc Poivre
3càc Sel
3càc Épices du Maroc

Etape 2 / 3

Arrêté le monde dorage. Mettre la purée de tomates, Vin blanc et l'eau. Mettre en mode sous pression pendant 10 minutes

400g Purée de tomates
10cl Vin blanc
30cl Eau
Cuisson haute pression
10 min

Etape 3 / 3

Goûter et assaisonner si besoin, bonne dégustation.



Journée mondiale de la poésie

Art & culture

Célébrer la diversité linguistique par l'expression poétique

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) célèbre ce vendredi la Journée mondiale de la poésie, l'une des formes d'expression et d'identité linguistique et culturelle les plus précieuses de l'humanité.

Cette commémoration se veut une occasion d'honorer les poètes, de faire revivre la tradition orale des récitals de poésie, de promouvoir la lecture, l'écriture et l'enseignement de ce genre littéraire, de favoriser sa convergence avec les autres arts comme le théâtre, la danse, la musique et la peinture, et d'accroître sa visibilité dans les médias, alors que la poésie continue de rassembler les peuples à travers les continents.

La Conférence générale de l'UNESCO avait, lors de sa 30^{ème} session tenue à Paris en 1999, adopté pour la première fois le 21 mars comme Journée mondiale de la poésie dans le but de «soutenir la diversité linguistique à travers l'expression poétique et d'augmenter les chances des langues en danger d'être entendues».

Pratiquée à travers l'histoire, dans toutes les cultures et sur tous les continents, la poésie «parle à notre humanité commune et à nos valeurs partagées, en transformant le plus simple des poèmes en un puissant catalyseur pour le dialogue et la paix», assure-t-on auprès de l'institu-



tion onusienne.

"Elaborée avec des mots, colorée par des images, composée suivant une métrique donnée, la poésie détient un pouvoir sans égal. Forme d'expression intime qui permet de s'ouvrir aux autres, la poésie enrichit le dialogue, qui est à la source de l'ensemble des progrès de l'humanité et apparaît plus nécessaire que jamais en ces temps agités", selon la Directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay.

En France, cet événement coïncide avec «le Printemps des poètes», une autre manifestation nationale et internationale qui a pour vocation de sensibiliser à la

poésie sous toutes ses formes.

Du 14 au 31 mars, des milliers d'événements sont organisés partout en France et dans le monde autour de "La poésie volcanique", thématique de cette année, dans les écoles et établissements scolaires, les bibliothèques, les théâtres, les librairies, les hôpitaux, etc.

«Cela fait déjà vingt-six ans que le Printemps des poètes devient en mars, dans le monde entier, le plus important champ d'action poétique en France et au niveau international», soulignent les organisateurs.

Pour ce Printemps, ils proposent une programmation «volca-

nique», en écho à la thématique de cette édition, en vue de célébrer la création poétique, sa vitalité grandissante, sa force réverbérante, sa diversité.

«Pour dire les volcans en ébullition et les matières rocheuses en fusion, bien entendu. Mais, surtout, l'énergie créative à l'état pur, l'éruption de l'imaginaire, ses coulées de lave, qui changent le mot en vision. Pour dire que la poésie, quand elle jaillit afin de fendre l'horizon et montrer le monde autrement, est effervescente, débordement et, avant tout, force du vivant. Pour dire enfin que l'éruption poétique ne connaît pas de limites», expliquent-ils.

Etant l'un des cinq domaines de la Convention Unesco de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, les traditions et expressions orales englobent une énorme variété de formes orales, notamment les proverbes, les devinettes, les contes, les comptines, les légendes, les mythes, les chants et poèmes épiques, les charmes, les prières, les chants, les chansons, les représentations dramatiques, etc.

Les traditions et expressions orales sont utilisées pour transmettre les connaissances, les valeurs culturelles et sociales et la mémoire collective. Elles jouent de ce fait un rôle crucial dans la préservation des cultures.

5^{ème} édition du Festival des dramaturges unis à El Hajeb



L'Association des humoristes unis pour la culture et les arts organise, du 22 au 25 mars, la 5^{ème} édition du Festival des dramaturges unis sous le thème "Le théâtre, un espace d'expérimentation et de créativité".

Organisé avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - secteur de la culture, en partenariat avec la région de Fès-Meknès et le Centre culturel d'El Hajeb, ce festival intervient en célébration de la Journée internationale du théâtre, qui aura lieu le 27 mars.

Cette édition mettra en avant l'importance du théâtre comme espace d'expérimentation, de formation et de création, en proposant une programmation artistique

équilibrée alliant représentations théâtrales, ateliers de formation et rencontres intellectuelles, avec la participation de pléthore d'artistes et de chercheurs dans le domaine du théâtre, indique un communiqué des organisateurs.

Au programme de cet événement figurent également des ateliers de formation en expression corporelle, en jeu d'acteur et en création théâtrale, animés par des artistes spécialisés, offrant ainsi aux participants l'opportunité de développer leurs compétences artistiques.

Une master class sur l'expérimentation théâtrale est également prévue et sera animée par Fahd El Kaghate, qui présentera et signera son nouveau livre "Le probable et l'impossible - Expérimentation dans le

théâtre quantique".

Par ailleurs, cette manifestation mettra à l'honneur une diversité de spectacles théâtraux, mêlant théâtre social, théâtre expérimental et comédie, à travers des œuvres de troupes professionnelles qui reflètent la richesse de la scène théâtrale marocaine, ajoute le communiqué.

Le festival se clôturera par une cérémonie de reconnaissance, au cours de laquelle des certificats de participation seront remis aux troupes, artistes et encadrants ayant contribué au succès de cette édition.

Ce festival vise à ancrer le théâtre comme un outil de créativité et d'expérimentation, tout en soutenant les jeunes artistes et les troupes de théâtre marocaines, précisent les organisateurs.

“Les Divorcées de Casablanca” projeté à Cotonou

Le film marocain “Les Divorcées de Casablanca” de son réalisateur Mohammed Ahed Bensouda a été projeté, mardi à Cotonou (Bénin), dans le cadre de la célébration du mois de la Francophonie.

Cette rencontre cinématographique organisée à l’initiative de l’ambassade du Royaume du Maroc au Bénin, a eu lieu en présence d’ambassadeurs et de représentants des missions diplomatiques et consulaires accréditées et de membres de la communauté marocaine, à l’occasion de la célébration du mois de la Francophonie, placée cette année sous le thème “L’éducation, au sens large, qui fabrique des citoyens conscients”, indique un communiqué de la représentation diplomatique du Royaume.

L’ambassadeur du Maroc au Bénin, Rachid Rguibi, a souligné que la célébration de la Francophonie s’inscrit dans le cadre de l’engagement du Maroc, en tant que pays actif de l’Organisation internationale de la Francophonie, pour la promotion des valeurs de solidarité et de dialogue ainsi que le renforcement de l’Etat de droit, de la démocratie, des droits humains et de l’inclusion des femmes et des enfants.

Lors du débat ayant suivi la projection, le réalisateur maro-



cain a exprimé sa joie de rencontrer le public béninois et la communauté marocaine et de projeter son film dans un pays africain frère.

Au programme de la célébration du mois de la Francophonie figure aussi un concert musical de la troupe marocaine Samifati et Transe Gnawa Express (vendredi), un voyage artistique unique de fusion des rythmes de la musique Gnawa et de la mu-

sique électronique.

Sorti en 2023, “Les Divorcées de Casablanca” met en lumière le parcours de cinq femmes de différents milieux sociaux, confrontées aux inégalités qui pèsent sur les divorcées au Maroc. A travers une narration mêlant gravité et humour, le film dénonce les injustices auxquelles ces femmes font face, notamment la perte de la garde de leurs enfants en cas de remariage.

Bouillon de culture

Musique

Le Palais des institutions italiennes à Tanger accueillera, le 25 avril, une session vinyle de la DJ et artiste Sama Yax, dans le cadre de la 2^e édition du Local Spring Festival.

Originnaire du Mexique et basée à Barcelone, Sama Yax fusionne des classiques intemporels avec des trésors musicaux rares, offrant ainsi une expérience dancefloor vibrante et immersive. Elle s’est produite sur les scènes de plusieurs festivals prestigieux en Europe et au-delà.

Organisé par The Local Sessions, le Local Spring Festival, prévu du 24 au 27 avril, est un événement international célébrant la musique, les arts et la culture marocaine.

Le festival, co-financé par l’Union européenne, est tenu sous la supervision du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, en partenariat avec plusieurs institutions, dont l’Institut français, l’Institut Cervantès, le British Council et l’Institut Goethe.

Atelier

Le Club Lamsa pour les arts organise, samedi à Tanger, l’atelier artistique “Wool Art Workshop: Weaving Stories into Felt” (Atelier d’art en laine: Tisser des histoires en feutre).

Cet atelier, initié en partenariat avec l’Association Ponts de lecture, sous la supervision de la Direction régionale de la jeunesse, de la culture et de la communication, sera tenu à la Maison des jeunes de Hasnouna.

Théâtre

Le Complexe culturel d’Essaouira accueillera, dimanche, une présentation de la pièce de théâtre “Srah Masjounak”, une comédie mise en scène par Hassan Hammouche.

Interprétée par les comédiens Nora Skali, Mohammed El Ouaradi, Meryem Zaimi, Abdellah Didane et Adil Abatorab, cette pièce mêle finesse et humour, offrant des rebondissements captivants qui tiennent les spectateurs en haleine.

Les Nuits de Ramadan à El Jadida

Une soirée artistique mêlant rythmes d'Orient et d'Occident

Le groupe artistique “Racines Fola” et le chanteur spécialiste des chants du Madih et du Samaâ, Abdellatif Tissa, ont animé, mardi soir, au Théâtre Afifi à El Jadida, une soirée ramadanesque exceptionnelle où les rythmes orientaux et occidentaux se sont mêlés en parfaite harmonie.

Ce concert, organisé par l’Institut français en coordination avec la Direction provinciale de la culture d’El Jadida et Sidi Bennour, s’inscrit dans le cadre du programme “Les Nuits de Ramadan”, qui se déroule sur deux soirées, illustrant le dialogue entre l’Orient et l’Occident et célébrant la rencontre entre les mélodies françaises et arabo-andalouses.

La soirée a débuté par une performance musicale remarquable du groupe “Racines Fola”, un collectif multiculturel d’artistes issus de divers horizons, passionnés par le patrimoine musical. Ce groupe, réunissant des musiciens originaires du Sénégal, du Maroc et de la France, tisse des liens artistiques en fusionnant leurs héritages musicaux respectifs. Leur prestation a reflété la richesse du

dialogue culturel à travers un mélange de langues, de styles et de rythmes s’accordant en une parfaite symphonie universelle.

Le public a également eu droit à un florilège de chants religieux et de louanges, éléments incontournables de la musique soufie au Maroc, interprétés par l’Association Al Afrah de musique soufie et de chants religieux, dirigée par le chanteur Abdellatif Tissa.

A cette occasion, Fatima Zahra Sahita, responsable de la communication à l’Institut français d’El Jadida, a souligné, dans une déclaration à la MAP, que “Les Nuits de Ramadan” accueillent cette année trois formations musicales différentes, unies par le thème “Courants méditerranéens”, notant que ces ensembles explorent un répertoire varié alliant le Melhoun, la musique andalouse et la musique orientale.

Mme Sahita a ajouté que ces performances artistiques mettent en lumière la profondeur spirituelle du chant soufi, élément essentiel de cette pratique musicale, précisant que cette édition propose des soirées musicales qui touchent les âmes et



ouvrent les cœurs, offrant ainsi au public une expérience sensorielle et spirituelle unique.

Il est à noter que “Les Nuits de Ramadan” ont été organisées pour la première fois en 2007 à El Jadida, avant de s’étendre à l’ensemble du Royaume.

Selon un communiqué de l’Institut, cette manifestation a réussi, pendant près

de 20 ans, à rassembler quelque 20.000 passionnés de musique dans une ambiance familiale et conviviale.

Elle met en avant la musique marocaine et française, créant ainsi un espace d’échange culturel et de promotion des valeurs universelles du dialogue, du respect, de la tolérance et du partage, qui caractérisent les musiques du monde.

Par Abou Salma

aboussalma10@gmail.com

Mots flechés

PIÈGE	ALLÉE	LETTRÉS DE SUAREZ	EMBOÏNÉS	CUBE INSECTICIDE	GRELOTANTE	CARPINAUX	GLOBE PRONOM	PANELS
CLIQUE VOLUBILE								
					VIOLON TRÈS SIMPLE			
EN VOGUE		DÉPUISS PARTIE DE SEPT				HABITUÉS	GROSSE ARTÈRE	
À L'ENVERS-BRODE				EN MARCHÉ	CONNU EN DEHORS		COULE EN FRANCE	
ABROGATION								
FIN D'ANNÉE			EFFET SONORE ENZYME			VILLE DU MAROC	EN APARTÉ	
	CRACK FORME D'AVOIR			EN ARGENT	FORTUNE QUARTIER DE PARIS			
LIE TRÈS COURT			GRAPE				ARTICLE ESPAGNOL LITHIUM	
			VASE SACRÉ					PLANTE PARASITE
NEZ	ANCIEN	EN MALTE	FIN DE VERBE	BLEU VIOLACÉ RADIUM				
AVOIR TRÈS FROID					SYMBOLE DU TITANE		ARTICLE INDEFINI	
COMMUNICATIFS								

JEU & LOISIRS

Solution mots flechés d'hier

AVOIR	AVOIR	BOURNE	LETTRÉS DE SUAREZ	FIN	G	FILLE DE COISE	RENDEZ	D	CUBE ACTEUR	F	SAUZY
CA	AS	S	ER			RECIT					
VAREUSE						EH					
AO						TARE					
NU	L					SCRUS					
ATLAS						DE					
IMMEUBLE											
DONS						SUCRÉ					
U						ETC					
OR						ER					
D						CARIOCA					
TIR						ENDOS					
RACE						NETE					

Directeur de la Publication et de la Rédaction
 Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
 Mohamed Bouzab

Rédaction
 Hassan Bentaleb
 Alain Bouahy
 Mourad Tabet
 Wafaa Megdouh
 Mehdi Ouassat
 Rachid Metah

Responsable des ressources humaines
 Atika Rachdi

Directeur artistique
 Fouad Ezzahr

Service technique
 Khadija Sbi (Responsable)
 Myriem Rebane
 Khadija Halati
 Marlama Farki
 Elkaroussi Elmardi

Révision
 Abdelouassim Karam

Secrétariat
 Aouass Tabaa

Photographe
 Ahmed Laaraki

Correspondants
 Ahmedou El Katab (Lalyoune)
 Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
 Cheouh Sahouou
 Khalil Benrouya

Adresse de la Rédaction
 33, Rue Amir Abdelkader
 B.P. 2365 - Casablanca Maroc

E-mail
 Liberation@libe.ma
 Téléphone
 0522 61.94.04

Fax de la rédaction
 0522 62.09.72

Service annonces et publicité
 E-mail
 annonces@libe.ma
 Youcef El Gaba

Mouna El Youssoufi
 Louba Baghdadhi
 Latifa Mousib
 Ikia Al Dahman
 Sihem Zetter
 Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
 3^{ème} Etage - Casablanca
 Tél: 0522 31.00.62
 0522 62.32.32
 0522 60.23.44
 Fax: 0522 31.28.10

Impimerie
 Les Editions Maghébines

Distribution
 SA PRESSED
 Dossier de presse
 130/04

Site web
 www.libe.ma

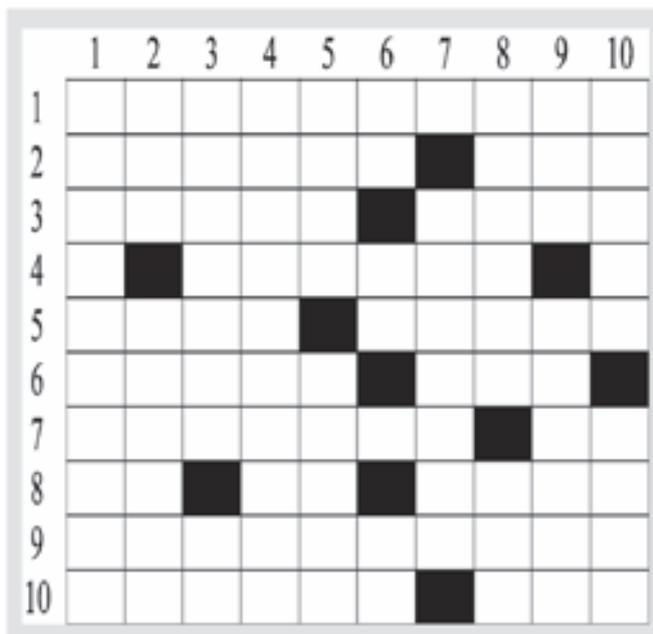
Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC

2017
 www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Les morts les mangent par les racines
- 2- Prête un organe - Aler
- 3- Azoté - Amour de trêve
- 4- Arme de poivrot
- 5- Point de vue - Diapré
- 6- Groupe fermé - Chevile
- 7- Récepteur vivant - Le nit
- 8- Eclaté - Note - Douce créature
- 9- Perdus
- 10- Intentées - Mauvais service

VERTICALEMENT

- 1- Lyre à cinq cordes
- 2- Au pied! - Divers
- 3- Bêtise - Patron
- 4- Evalué par excès
- 5- Forme d'être - Râpé
- 6- Eelos - Affirmatif - « Après écriture »
- 7- Soutiendra
- 8- Moquerie - Spécialiste
- 9- Au stand - Raisonnable
- 10- Vénéral - Epreuve

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

1	2		6			5		7
				2	1	4	9	
6	4	7					2	
	1	2	9			7		
	5						8	
		7			8	9	6	
	7			2		4	8	
	6	4	8	7				
3		8			6		7	5

Moyen

				1	6			4
7	8		9					3
		6	7					9
3				2	5			
2	9				4	6		
		8	1					2
5					7	1		
6					1		3	4
	7	2	3					

Difficile

			9			8	1	
						9		3
9			3					4
	3	4	8					1
		6				7		
2		3	7			6		
7			1					6
4	8							
	5	2		9				

Expert

4	7	3			2			8	
8	2				4				
								2	
		1		4	8				
7								6	
			9	2		1			
	3								
			5				3	1	
	9	2					5	6	7

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,
la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	8	3	6	1	4	9	7	2
6	7	4	8	2	9	5	1	3
9	1	2	7	5	3	6	8	4
2	5	9	1	3	7	4	6	8
3	4	1	9	8	6	2	5	7
7	6	8	5	4	2	1	3	9
1	2	6	3	9	8	7	4	5
4	3	5	2	7	1	8	9	6
8	9	7	4	6	5	3	2	1

Moyen

6	8	3	9	1	2	4	5	7
9	5	1	7	8	4	3	6	2
2	4	7	6	3	5	1	8	9
5	1	8	3	9	6	2	7	4
7	9	2	4	5	1	6	3	8
3	6	4	2	7	8	5	9	1
4	3	9	5	2	7	8	1	6
8	7	6	1	4	3	9	2	5
1	2	5	8	6	9	7	4	3

Difficile

4	2	3	6	7	1	9	5	8
7	5	1	9	3	8	4	6	2
6	8	9	5	2	4	3	1	7
9	6	4	3	8	5	7	2	1
3	7	8	1	6	2	5	9	4
5	1	2	7	4	9	6	8	3
8	3	7	2	9	6	1	4	5
2	9	5	4	1	7	8	3	6
1	4	6	8	5	3	2	7	9

Expert

8	4	1	2	7	6	9	3	5
6	3	5	9	1	4	7	2	8
2	7	9	5	3	8	1	6	4
5	1	7	4	8	2	6	9	3
3	6	4	7	5	9	8	1	2
9	2	8	1	6	3	4	5	7
4	8	2	6	9	5	3	7	1
7	5	6	3	4	1	2	8	9
1	9	3	8	2	7	5	4	6

Vingt-quatrième chapitre

Le prince prit la main de la duchesse, et la baisa avec transport.

- Que n'êtes-vous un homme, lui dit-il, vous me donneriez un bon conseil : Rassi vient de déposer sur mon bureau cent quatre-vingt-deux dépositions contre les prétendus assassins de mon père. Outre les dépositions, il y a un acte d'accusation de plus de deux cents pages ; il me faut lire tout cela, et, de plus, j'ai donné ma parole de n'en rien dire au comte. Ceci mène tout droit à des supplices ; déjà il veut que je fasse enlever en France, près d'Antibes, Ferrante Palla, ce grand poète que j'admire tant. Il est là sous le nom de Poncet.

- Le jour où vous ferez pendre un libéral, Rassi sera lié au ministère par des chaînes de fer, et c'est ce qu'il veut avant tout ; mais Votre Altesse ne pourra plus annoncer une promenade deux heures à l'avance. Je ne parlerai ni à la princesse, ni au comte du cri de douleur qui vient de vous échapper ; mais, comme d'après mon serment je ne dois avoir aucun secret pour la princesse, je serais heureuse si Votre Altesse voulait dire à sa mère les mêmes choses qui lui sont échappées avec moi.

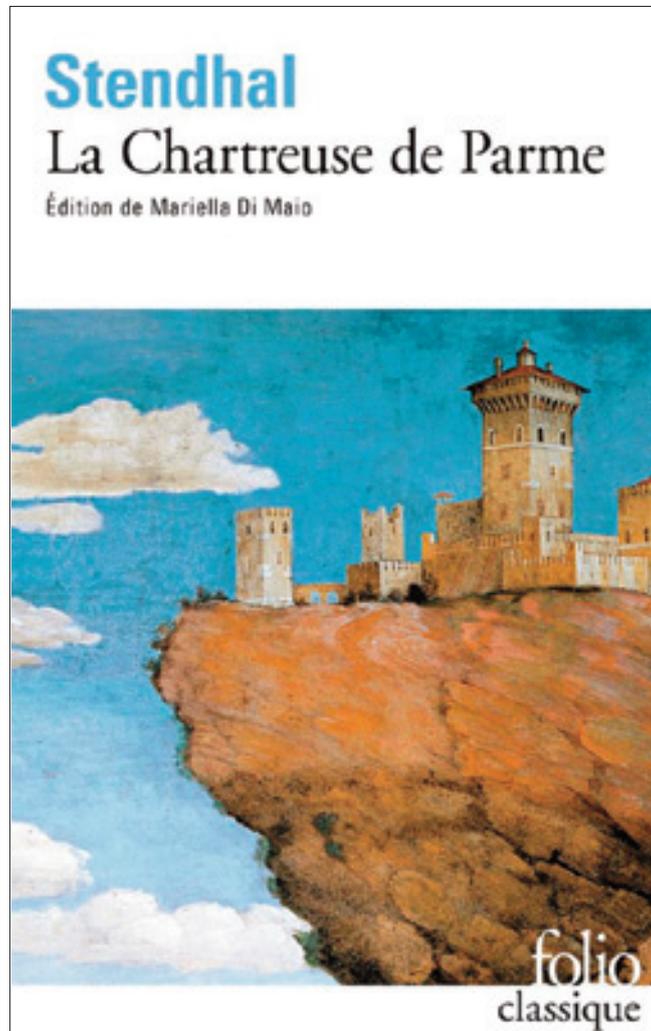
Cette idée fit diversion à la douleur d'acteur chuté qui accablait le souverain.

- Eh bien ? allez avertir ma mère, je me rends dans son grand cabinet.

Le prince quitta les coulisses, traversa le salon par lequel on arrivait au théâtre, renvoya d'un air dur le grand chambellan et l'aide de camp de service qui le suivaient ; de son côté la princesse quitta précipitamment le spectacle ; arrivée dans le grand cabinet, la grande maîtresse fit une profonde révérence à la mère et au fils, et les laissa seuls. On peut juger de l'agitation de la cour, ce sont là les choses qui la rendent si amusante. Au bout d'une heure le prince lui-même se présenta à la porte du cabinet et appela la duchesse ; la princesse était en larmes, son fils avait une physionomie tout altérée.

Voici des gens faibles qui ont de l'humeur, se dit la grande maîtresse, et qui cherchent un prétexte pour se fâcher contre quelqu'un. D'abord la mère et le fils se disputèrent la parole pour raconter les détails à la duchesse, qui dans ses réponses eut grand soin de ne mettre en avant aucune idée. Pendant deux mortelles heures les trois acteurs de cette scène ennuyeuse ne sortirent pas des rôles que nous venons d'indiquer. Le prince alla chercher lui-même les deux énormes portefeuilles que Rassi avait déposés sur son bureau ; en sortant du grand cabinet de sa mère, il trouva toute la cour qui attendait.

- Allez-vous-en, laissez-moi tranquille ! s'écria-t-il, d'un ton fort impoli et qu'on ne lui avait jamais vu. Le prince ne voulait pas être aperçu portant lui-même les deux portefeuilles, un prince ne doit rien porter. Les courtisans disparurent en un clin d'œil. En repassant le prince ne trouva plus que les valets de chambre qui éteignaient les bougies ; il les renvoya avec fureur, ainsi que le pauvre Fontana, aide de camp de service, qui avait eu la gaucherie de rester, par zèle.



- Tout le monde prend à tâche de m'impâter ce soir, dit-il avec humeur à la duchesse, comme il rentrait dans le cabinet ; il lui croyait beaucoup d'esprit et il était furieux de ce qu'elle s'obstinait évidemment à ne pas ouvrir un avis. Elle, de son côté, était résolue à ne rien dire qu'autant, qu'on lui demanderait son avis bien expressément. Il s'écoula encore une grosse demi-heure avant que le prince, qui avait le sentiment de sa dignité, se déterminât à lui dire :

- Mais, madame, vous ne dites rien.
- Je suis ici pour servir la princesse, et oublier bien vite ce qu'on dit devant moi.

- Eh bien ! madame, dit le prince en rougissant beaucoup, je vous ordonne de me donner votre avis.

- On punit les crimes pour empêcher qu'ils ne se renouvellent. Le feu prince a-t-il été empoisonné ? c'est ce qui est fort douteux ; a-t-il été empoisonné par les jacobins ? c'est ce que Rassi voudrait bien prouver, car alors il devient pour Votre Altesse un instrument nécessaire à tout jamais.

Dans ce cas, Votre Altesse, qui commence son règne, peut se promettre bien des soirées comme celle-ci. Vos sujets disent généralement, ce qui est de toute vé-

rité, que Votre Altesse a de la bonté dans le caractère ; tant qu'elle n'aura pas fait pendre quelque libéral, elle jouira de cette réputation, et bien certainement personne ne songera à lui préparer du poison.

- Votre conclusion est évidente, s'écria la princesse avec humeur ; vous ne voulez pas que l'on punisse les assassins de mon mari !

- C'est qu'apparemment, madame, je suis liée à eux par une tendre amitié.

La duchesse voyait dans les yeux du prince qu'il la croyait parfaitement d'accord avec sa mère pour lui dicter un plan de conduite. Il y eut entre les deux femmes une succession assez rapide d'aigres réparties, à la suite desquelles la duchesse protesta qu'elle ne dirait plus une seule parole, et elle fut fidèle à sa résolution ; mais le prince, après une longue discussion avec sa mère, lui ordonna de nouveau de dire son avis.

- C'est ce que je jure à Vos Altesses de ne point faire !

- Mais c'est un véritable enfantillage ! s'écria le prince.

- Je vous prie de parler, madame la duchesse, dit la princesse d'un air digne.

- C'est ce dont je vous supplie de me dispenser, madame ; mais Votre Altesse,

ajouta la duchesse en s'adressant au prince, lit parfaitement le français ; pour calmer nos esprits agités, voudrait-elle nous lire une fable de La Fontaine ?

La princesse trouva ce nous fort insolent, mais elle eut l'air à la fois étonné et amusé, quand la grande maîtresse, qui était allée du plus grand sang-froid ouvrir la bibliothèque, revint avec un volume des Fables de La Fontaine ; elle le feuilleta quelques instants, puis dit au prince, en le lui présentant :

- Je supplie Votre Altesse de lire toute la fable.

LE JARDINIER ET SON SEIGNEUR

Un amateur de jardinage
Demi-bourgeois, demi-manant,
Possédait en certain village

Un jardin assez propre, et le clos attendant.

Il avait de plant vif fermé cette étendue :

La croissaient à plaisir l'oseille et la laitue,

De quoi faire à Margot pour sa fête un bouquet,

Feu de jasmin d'Espagne et force serpolet.

Cette félicité par un lièvre troublée
Fit qu'au seigneur du bourg notre
homme se plaignit.

Ce maudit animal vient prendre sa goulée

Soir et matin, dit-il, et des pièges se rit ;
Les pierres, les bâtons y perdent leur crédit

Il est sorcier, je crois.

- Sorcier ! je l'en défie,
Repartit le seigneur : fût-il diable, Mi-
raut,

En dépit de ses tours, l'attrapera bien-
tôt.

Je vous en déferai, bonhomme, sur ma vie.

- Et quand ?

- Et dès demain, sans tarder plus long-
temps.

La partie ainsi faite, il vient avec ses gens.

- Ça, déjeuner, dit-il ; vos poulets sont-ils tendres ?

L'embaras des chasseurs succède au déjeuner.

Chacun s'anime et se prépare
Les trompes et les cors font un tel tintamarre

Que le bonhomme est étonné.
Le pis fut que l'on mit en piteux équipage

Le pauvre potager. Adieu planches, carreaux ;

Adieu chicorée et poireaux ;
Adieu de quoi mettre au potage.

Le bonhomme disait : Ce sont là jeux de prince.

Mais on le laissait dire et les chiens et les gens

Firent plus de dégât en une heure de temps

Que n'en auraient fait en cent ans
Tous les lièvres de la province.

Petits princes, videz vos débats entre vous ;

De recourir aux rois vous seriez de grands fous.

Il ne les faut jamais engager dans vos guerres,

Ni les faire entrer sur vos terres.

(A suivre)

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
D'ESSAOUIRA
CERCLE HENCHANE
CAIDAT M'RAMER
COMMUNE M'ZILATE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DES PRIX
N° 02 / CTM/2025
SEANCE PUBLIQUE

Le Jeudi 17 avril 2025 à 11h00min, il sera procédé, au siège de la commune territoriale M'zilate, salle des réunions ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatif à :
- TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX FORAGES D'EXPLOITATION AUX DOUARS (DOURKATE, SOURT JBEL) A LA COMMUNE M'ZILATE PROVINCE ESSAOUIRA.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la commune ou téléchargé à partir du portail des marchés public à l'adresse : suivante www.marchespublic.gov.ma

Le montant du cautionnement provisoire est : (Sept mille cinq cent quarante Dirhams) (7540.00 DHS).
L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage 377 040.00dhs (Trois cent soixante dix sept mille quarante dirhams 00 Centimes TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 303/34 du décret n° 2-22-431 du 08 mars2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique au portail du marché public. Suivant www.marchespublic.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 1639/PA

Arrêté du Gouverneur
N° 05/2025

Il sera procédé à l'ouverture d'une enquête publique du 09/04/2025 au 28/04/2025, au niveau de la commune d'Ameur Seflia concernant le projet de création d'une unité industrielle de production des pièces automobiles de la société ACAPLAST MAROC SARL localisée à AFZ dans la Commune de Ameur Seflia.
Le dossier de l'enquête publique accompagné de cet avis ainsi que les registres seront mis à la disposition du public en vue d'y consigner les observations et les suggestions relatives au projet pendant vingt (20) jours correspondant à la durée de déroulement de l'enquête publique.
L'arrêté d'ouverture de l'enquête publique reste affiché à la commune d'Ameur Seflia pendant quinze (15) jours au moins avant la date d'ouverture

de celle - ci et durant les vingt (20) jours de déroulement de l'enquête publique.

N° 1640/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA
N°...../SAICG/BAI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 12/2025/ SAICG
Séance publique

Le 14 avril 2025 à 10 Heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tada sis au Quartier Administratif, Fquih Ben Salah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 12/2025/SAICG pour la réalisation de l'autidit des marchés dépassant trois (03) Millions de DH de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tada.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux Cent Cinquante Mille DH (250 000,00 DH) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq mille dirhams (5.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaïbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 1641/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N°
43/INDH/S/2025

Le 15/04/2025 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de la Division budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour l'établissement des études techniques de renforcement et d'aménagement de Dar Talib Ouled Saïd à la commune Ouled

Said- Province de Settat
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1.000,00 dhs (Mille dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé e

à la somme de : 50.400.00 dh T.T.C. (Cinquante mille quatre cent dirhams toutes taxes comprises).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 30,32 et 34 du Décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics

(www.marchespublics.gov.ma)
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.
N° 1642/PA



Programme Prévisionnel Triennal

Maître d'ouvrage : MLE DIRECTEUR DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TATA

La présente programmation triennale vise à assurer une gestion efficace des marchés publics du centre hospitalier provincial de Tata, en tenant compte des besoins en équipements, infrastructures, services et fournitures essentielles. L'objectif principal est d'améliorer la qualité des soins, d'optimiser les ressources disponibles et de garantir un environnement de travail adéquat pour le personnel de santé.

Cette planification permettra également d'anticiper les besoins futurs, de rationaliser les dépenses et d'assurer une mise en concurrence équitable entre les prestataires. Les différents marchés identifiés sont alignés sur la stratégie de développement de l'hôpital et les priorités sanitaires nationales.

Année budgétaire 2025							
N°	Objet	Estimation prévisionnelle HT	Lieu d'exécution	Type de prestation	Mode de passation	Mois de publication	Observation ¹
1	LA MAINTIENANCE PRÉVENTIVE DE CURATIFS DES ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX TECHNOLOGIQUES INSTALLÉS AU SERVICE BLOC OPÉRATOIRE	438 720	CHP TATA	SERVICE	A0 INTERNACIONAL	Avril 2025	
2	LA MAINTIENANCE PRÉVENTIVE DE CURATIFS DES ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX TECHNOLOGIQUES INSTALLÉS AU SERVICE DES SERVICES	282 240	CHP TATA	SERVICE	A0 INTERNACIONAL	Avril 2025	
3	LA MAINTIENANCE PRÉVENTIVE DE CURATIFS DES ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX TECHNOLOGIQUES INSTALLÉS AU SERVICE DES SERVICES	361 000	CHP TATA	SERVICE	A0 INTERNACIONAL	Avril 2025	
4	LA MAINTIENANCE PRÉVENTIVE DE CURATIFS DES ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX TECHNOLOGIQUES INSTALLÉS AU SERVICE RADIOLOGIE	198 720	CHP TATA	SERVICE	A0 INTERNACIONAL	Avril 2025	
5	ACHAT DE MATÉRIEL TECHNOLOGIQUE ET MÉDICO-TECHNIQUE DESTINÉ AU SERVICE DÉPÔTAGE	350 000	CHP TATA	FOURNITURE	A0 INTERNACIONAL	Mai 2025	
6	ACHAT DE MATÉRIEL TECHNOLOGIQUE ET MÉDICO-TECHNIQUE DESTINÉ AU SERVICE DES SERVICES	300 000	CHP TATA	FOURNITURE	A0 INTERNACIONAL	Mai 2025	
7	ACHAT DE MATÉRIEL TECHNOLOGIQUE ET MÉDICO-TECHNIQUE DESTINÉ AU SERVICE DES SERVICES	300 000	CHP TATA	FOURNITURE	A0 INTERNACIONAL	Juin 2025	
8	ACHAT DE MATÉRIEL TECHNOLOGIQUE ET MÉDICO-TECHNIQUE DESTINÉ AU SERVICE RÉDUCTION DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TATA	200 000	CHP TATA	FOURNITURE	A0 INTERNACIONAL	Juin 2025	
9	ACHAT DE SERVICES A UNIFORME MEDICAL DESTINE AU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TATA	150 000	CHP TATA	FOURNITURE	A0 INTERNACIONAL	Juin 2025	
10	ACHAT DES ÉQUIPEMENTS MÉDICO-TECHNIQUES DESTINÉS AUX BUREAUX DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TATA	250 000	CHP TATA	FOURNITURE	A0 INTERNACIONAL	Juin 2025	

Année budgétaire 2026							
N°	Objet	Lieu d'exécution	Type de prestation	Mode de passation	Mois de publication	Observation	
1	ACHAT DE MATÉRIEL TECHNOLOGIQUE ET MÉDICO-TECHNIQUE DESTINÉ AU SERVICE BLOC OPÉRATOIRE DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TATA	CHP TATA	FOURNITURE	A0 INTERNACIONAL	Avril 2026		
2	ACHAT DE MATÉRIEL TECHNOLOGIQUE ET MÉDICO-TECHNIQUE DESTINÉ AU SERVICE MÉDICINE DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TATA	CHP TATA	FOURNITURE	A0 INTERNACIONAL	Avril 2026		
3	LA MAINTIENANCE PRÉVENTIVE ET CURATIVE DES ÉQUIPEMENTS DE LA SALLE DE SOINS DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TATA	CHP TATA	SERVICE	A0 NATIONAL	Avril 2026		
5	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'ENTRETIEN DES BUREAUX DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TATA	CHP TATA	TRAVAUX	A0 INTERNACIONAL	Mai 2026		

Année budgétaire 2027							
N°	Objet	Lieu d'exécution	Type de prestation	Mode de passation	Mois de publication	Observation	
1	ACHAT DE MATÉRIEL TECHNOLOGIQUE ET MÉDICO-TECHNIQUE DESTINÉ AU SERVICE BLOC DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TATA	CHP TATA	FOURNITURE	A0 INTERNACIONAL	Avril 2027		
2	ACHAT DE MATÉRIEL TECHNOLOGIQUE ET MÉDICO-TECHNIQUE DESTINÉ AU SERVICE DÉPÔTAGE	CHP TATA	FOURNITURE	A0 INTERNACIONAL	Juin 2027		

N° 106/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DU PRÉSCOLAIRE
ET DU SPORT
ACADÉMIE
RÉGIONALE
D'ÉDUCATION
& DE FORMATION
RÉGION
DRAA-TAFILALET
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
SIMPLIFIÉ N°
04/2025/AREF-DT

Le 08/04/2025 à 10h00 Il sera procédé au siège de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Draa-Tafilalet, boulevard Hassan II BP 534 Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres des prix n° : 04/2025/AREF-DT, pour : PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DES PARTICIPANTS AUX SESSIONS DE FORMATION ORGANISÉES PAR L'AREF DRAA-TAFILALET.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 630 850,00 DHS TTC. SIX CENT TRENTE MILLE HUIT CENT CINQUANTE DIRHAMS ZÉRO CENTIME. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Douze mille dirhams (12 000,00dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1644/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DU PRÉSCOLAIRE
ET DU SPORT
ACADÉMIE
RÉGIONALE
D'ÉDUCATION
& DE FORMATION
RÉGION
DRAA-TAFILALET
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
SIMPLIFIÉ N°
05/2025/AREF-DT

Le 08/04/2025 à 11h00 Il sera procédé au siège de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Draa-Tafilalet, boulevard Hassan II BP

534 Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres des prix n° : 05/2025/AREF-DT, pour : PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DES PARTICIPANTS AUX OPERATIONS DE PASSATION DES EXAMENS DU BACCALAUREAT 2025, ORGANISÉES PAR L'AREF DRAA-TAFILALET.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE QUATRE CENT DIRHAMS ZÉRO CENTIME (598 400,00 DHS TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de ONZE MILLE dirhams (11 000,00dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1645/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DU PRÉSCOLAIRE
ET DU SPORT
ACADÉMIE
RÉGIONALE
D'ÉDUCATION
& DE FORMATION
RÉGION
DRAA-TAFILALET
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
SIMPLIFIÉ N°
06/2025/AREF-DT

Le 09/04/2025 à 10h00 Il sera procédé au siège de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Draa-Tafilalet, boulevard Hassan II BP 534 Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres des prix n° : 06/2025/AREF-DT, pour : PRESTATION DE RESTAURATION DESTINÉE AUX PARTICIPANTS DES RENCONTRES ET REUNIONS ORGANISÉES PAR L'AREF DRAA-TAFILALET.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des

prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 463 650,00 DHS TTC. QUATRE CENT SOIXANTE TROIS MILLE SIX CENT CINQUANTE DIRHAMS ZÉRO CENTIME.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Neuf mille dirhams (9 000,00dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1646/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE

Avis rectificatif
de l'appel d'offres ouvert national Simplifié
sur offres des prix N° 16/ 2025

Dans le cadre de l'appel d'offres ouvert national Simplifié sur offres des prix N° 16/ 2025 Relatif à LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DES ÉVÉNEMENTS AU PROFIT DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE, ET DE LA COMMUNICATION- DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE- EN LOT UNIQUE, publié au journal libération et au portail des marchés publics (marchespublics.gov.ma)

Au lieu de

L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **720.000,00 DH TTC (Sept cent vingt mille Dirhams Toutes Taxes Comprises).**

Le cautionnement provisoire est fixé à **14 000,00 Dirhams (Quatorze mille dirhams).**

Lire

L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **1.000.000,00 DH TTC (UN MILLION QUATRE-VINGT MILLE DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRISSES).**

Le cautionnement provisoire est fixé à **20 000,00 Dirhams (VINGT MILLE DIRHAMS).**

LE RESTE EST SANS CHANGEMENT.

N° 1643/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication Département de la Jeunesse Direction Régionale de la Culture Région de Casablanca - Settat						
PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES MARCHÉS 2025						
En application des dispositions de l'article 17 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mai 2022) relatif aux marchés publics, le programme Prévisionnel des marchés que la Direction régionale de la culture région Casablanca-Settat envisage de lancer au titre de l'année 2024 est le suivant :						
TRAVAUX						
Objet	Nature	Lot	Mois de pose	Travaux prévus pour le trimestre	Durée contractuelle	Modalités de la petite et moyenne entreprise, au Casablanca, à l'exception des entreprises et des sous-entreprises
TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE CULTUREL KANAL ZEBOL	Travaux de construction et d'aménagement	Casablanca	AOO	2ème trimestre	08CCS	Non réservés à la petite et moyenne entreprise (PME)
TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA MAISON DE LA CULTURE À L'ANCIENNE MÉDINA DE CASABLANCA.		Casablanca	AOO	2ème trimestre	08CCS	Non réservés à la petite et moyenne entreprise (PME)
TRAVAUX DE RESTAURATION ET D'AMÉNAGEMENT DE LA CITADILLE PORTUGAISE À EL JADIDA.		MOHAMED EL JADIDA	AOO	2ème trimestre	08CCS	Non réservés à la petite et moyenne entreprise (PME)
TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PARC ARCHÉOLOGIQUE SIDI ABDERRAHMANE ET DE LA CARRIÈRE THOMAS I (LOT UNIQUE)		Casablanca	AOO	2ème trimestre	08CCS	Non réservés à la petite et moyenne entreprise (PME)
SERVICE						
Objet	Nature	Lot	Mois de pose	Travaux prévus pour le trimestre	Durée contractuelle	Modalités de la petite et moyenne entreprise, au Casablanca, à l'exception des entreprises et des sous-entreprises
ETUDE ARCHITECTURALES ET SUivi DES TRAVAUX DE RESTAURATION ET D'AMÉNAGEMENT DE LA CITADILLE PORTUGAISE À EL JADIDA	Service Architectural et topographique	MOHAMED EL JADIDA	AOO	2ème trimestre	08CCS	Non réservés à la petite et moyenne entreprise (PME)
TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS RELIÉVANT DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE LA CULTURE RÉGION CASABLANCA SETTAT (LOT UNIQUE).	Nettoyage, gardiennage, entretien et maintenance	Région Casablanca	AOO	3ème trimestre	08CCS	Non réservés à la petite et moyenne entreprise (PME)
LA RÉALISATION DES ETUDES ET SUivi DES TRAVAUX POUR L'AMÉNAGEMENT DU PARC ARCHÉOLOGIQUE SIDI ABDERRAHMANE ET DE LA CARRIÈRE THOMAS I (LOT UNIQUE)	Service Architectural et topographique	Région Casablanca	AOO	2ème trimestre	08CCS	Non réservés à la petite et moyenne entreprise (PME)
Fournitures						
Objet	Nature	Lot	Mois de pose	Travaux prévus pour le trimestre	Durée contractuelle	Modalités de la petite et moyenne entreprise, au Casablanca, à l'exception des entreprises et des sous-entreprises
ACHAT DE MATÉRIEL ET MOBILIER DE BUREAU DESTINÉS À L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE CULTUREL AIN HAROUJA.	Matériel, mobilier et fournitures de bureau	Ain Harouja	AOO	3ème trimestre	08CCS	Non réservés à la petite et moyenne entreprise (PME)
ACHAT DE MATÉRIEL ET MOBILIER DE BUREAU DESTINÉS À L'ÉQUIPEMENT DU THÉÂTRE HERMITAGE RELIÉVANT DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE LA CULTURE RÉGION CASABLANCA SETTAT (LOT UNIQUE).	Matériel, mobilier et fournitures de bureau	Casablanca	AOO	2ème trimestre	08CCS	Non réservés à la petite et moyenne entreprise (PME)
ACHAT DE MATÉRIEL ET MOBILIER DE BUREAU DESTINÉS À L'ÉQUIPEMENT DU DÉPARTEMENT DE LA CULTURE RÉGION CASABLANCA SETTAT (LOT UNIQUE).	Matériel, mobilier et fournitures de bureau	Casablanca	AOO	2ème trimestre	08CCS	Non réservés à la petite et moyenne entreprise (PME)
ACHAT DE MATÉRIEL ET MOBILIER DE BUREAU DESTINÉS À L'ÉQUIPEMENT DU PARC ARCHÉOLOGIQUE SIDI ABDERRAHMANE (LOT UNIQUE).	Matériel, mobilier et fournitures de bureau	Casablanca	AOO	2ème trimestre	08CCS	Non réservés à la petite et moyenne entreprise (PME)

N° 1079C

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT DU
TRANSPORT ET DE LA
LOGISTIQUE
D'EL KELAA DES
SRAGHNA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° 01/2025

Le 22/04/2025 à 10h30 min, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d'El Kelaa des Sraghna sis à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°01/2025 du 22/04/2025 pour :

Fourniture d'émulsion de bitume pour l'entretien du réseau routier dépendant de la DPETL d'El Kelaa des Sraghna -Province d'El Kelaa des Sraghna-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marches-publics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent cinquante-neuf mille six cents dirhams (159 600.00 DHS TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille cinq cent dirhams (2500.00DHS) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marches-publics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. N° 1649/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT DU
TRANSPORT ET DE LA
LOGISTIQUE
D'EL KELAA DES
SRAGHNA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° 02/2025

de la Logistique d'El Kelaa des Sraghna sis à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°02/2025 du 22/04/2025 pour :

Fourniture des panneaux de signalisation pour le réseau routier relevant de la DPETL d'El Kelaa des Sraghna -Province d'El Kelaa des Sraghna- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marches-publics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent cinquante-huit mille sept cent vingt-quatre dirhams (158 724.00 DHS TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille cinq cent dirhams (2 500.00DHS) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marches-publics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. N° 1650/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT DU
TRANSPORT ET DE LA
LOGISTIQUE
D'EL KELAA DES
SRAGHNA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° 07/2025

Le 22/04/2025 à 11 h00, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d'El Kelaa des Sraghna sis à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°07/2025 du 22/04/2025 pour :

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marches-publics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent vingt-quatre mille quatre cent quarante dirhams (124 440.00 DHS TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille dirhams (2 000.00 DHS) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marches-publics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation. N° 1651/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DEM

**AVIS DE REPORT CONCERNANT
LES APPELS D'OFFRES OUVERTS SUIVANTS N°01/2025**

1 - la date d'ouverture des plis a été reportée au : 07/04/2025 a 12 h .

N° 1647/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
محافظة يوسفية
عمادة بني بوعواش

اعلان عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية
برسم سنة 2025

يعين رأس جماعة بني بوعواش عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2025 لتأدية الوظائف المشتمل على هذه الجماعة والمتوفرين على الشروط النظامية المطلوبة، وذلك وفق الجدولة الزمنية التالية:

الوظائف	إطار	تاريخ إجراء الامتحان	عدد المناصب المتضمن بها	شروط الترشح
محرر من الدرجة الأولى	محرر من الدرجة الأولى	2025/04/07	بحد عدد المناصب المتضمن بها 14 % من عدد الموظفين في كل درجة	الموظف من الفئة أ - ب - ج - د - هـ في اليوم المحدد في المرسوم في كل درجة
مساعد فني من الدرجة الأولى	مساعد فني من الدرجة الأولى	2025/04/07		
فني من الدرجة الثانية	فني من الدرجة الأولى	2025/04/07		

- يتعين على الرافعين إلى المشاركة في هذه الامتحانات، إيداع طلبات الترشح لدى مصلحة المزاينة والتلفات والموازن البشرية بالجماعة داخل الأجال المحددة لإيداع الترشيحات.
- سيجري اختيار المرشحين ابتداء من الساعة التاسعة صباحا بغير جماعة بني بوعواش.

N° 1648/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PRÉFECTURE DE TALA
COMMUNE DE BOUKOUJ
COMMUNE
MAYOR PRÉFÉRENTIAL : (COMMUNE DE BOUKOUJ)

PROGRAMME PRÉVISIONNEL
AU TITRE DE L'ANNÉE 2025

La commune de Boukouj envisage l'exécution d'un programme prévisionnel des marchés pour l'exercice budgétaire 2025.2027 comme suit :

Objet de travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché réservé à la P.M.E.
aménagement	Acquisition de terrains pour le besoin de la commune	Terrains de la commune	Étude directe	À compléter mois de juillet 2025	Commune de Boukouj	
	Information de l'administration	Bureau de l'Administration et l'urbanisme	Site de commune	À compléter mois octobre 2025		
L'approvisionnement en matériel	Décoration de deux (2) sacs poubelle et construction des bornes lumineuses	Terrains de la commune au l'v à la commune	Appel d'offre	À compléter Mois 02/2025	Commune de Boukouj	
	Entretien et broyage routier individuel et au public des routes de la commune.	Deux (02) routes : Route des routes communales et autres routes de la commune.	Appel d'offre	À compléter Mois 02/2025		
	Équipement des installations d'aqueduc par les accessoires par l'énergie solaire (pompage)	Safes - Éclairage - voirie communes	Site de commune	À compléter mois septembre 2025		
Entretien des lieux d'habitat	Entretien de l'éclairage électrique au territoire de la commune	Terrains de la commune	Appel d'offre	À compléter Mois 04/2025	Commune de Boukouj	
	Entretien et aménagement de l'éclairage public	Terrains de la commune	Appel d'offre	À compléter Mois 04/2025		
Bâtiment et sport	Construction de maison des jeunes au territoire de la commune de BOUKOUJ	Terrains de la commune	Appel d'offre	À compléter Mois Décembre 2025	Commune de Boukouj	
	Construction d'un dispensaire rural	Siteur commune	Appel d'offre	À compléter Mois Décembre 2025		
aménagement	Construction de l'école de la commune	Siteur commune	Appel d'offre	À compléter Mois Décembre 2025	Commune de Boukouj	
Type de fourniture	Objet de fourniture	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché réservé à la P.M.E.
achat de fournitures de bureau	achat de photocopieurs et imprimantes et fourniture de bureau - produits et fourniture pour nettoyage	Commune de Boukouj	Site de commune	À compléter mois avril 2025	Commune de Boukouj	
	Acquisition d'un véhicule pour le transport scolaire	Commune de Boukouj	commission	commission		
RETOUR ET DÉMARRAGE	achat de matériel de bureau et de consommables	Terrains de la commune	Site de commune	À compléter mois Juin 2025	Commune de Boukouj	
SERVICES						
Objet de services	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché réservé à la P.M.E.
Services techniques	Évaluation de l'état topographique des terrains situés de proximité et des espaces publics au sein des zones de planification des zones - (Boukouj, Caserme D Boukouj)	Terrains de la commune et de la commune	Appel d'offre	À compléter Mois Juin 2025	Commune de Boukouj	
	Étude technique pour l'approvisionnement et l'entretien des puits au niveau de territoire de la commune.	Terrains de la commune	Appel d'offre	À compléter Mois septembre 2025		
Aménagement	Aménagement de la station communale et de l'école. Et installation de bornes, - Travaux d'aménagement et entretien des lieux de la commune.	Maison commune	Site de commune	À compléter mois décembre 2025	Commune de Boukouj	
	Aménagement et construction de plans de la commune en complément par les équipements.					
	achat de matériel de l'école et des locaux de la commune.					
	Location de matériel en matière de TP	Terrains de la commune	Site de commune	À compléter mois juillet 2025		
	Réparation des ordinateurs anciens - remplacement de la commune.	commune	Site de commune	À compléter mois Juin 2025		
	Aménagement des espaces et espaces dans le territoire de la commune	Terrains de la commune	Site de commune	À compléter mois septembre 2025		
	Travaux de nettoyage des véhicules et autres services	Siteur de la commune	Travaux en direct	À compléter mois mai 2025		
	Équipement des véhicules communaux par le matériel d'aménagement par le matériel d'éclairage par les autres services de la commune	Commune de Boukouj	Site	À compléter mois mai 2025		

N° 108/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE CHTOUKA
AIT BAHJA
CERCLE BOUGRA
CAIDAT ESSAFA
COMMUNE
OUED ESSAFA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°07/2025

Le Mardi 15 Avril 2025 A 11H, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de la commune de Oued Essafa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert national sur offres des prix N° 07/2025 du 15/04/2025 pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CHATEAU D'EAU SURELEVÉ DE 30 M3 ET DE 13 M DE HAUTEUR EQUIPE DES EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES A L'ABATTOIR DE LA COMMUNE OUED ESSAFA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service des Marchés et Travaux, à la Commune Oued Essafa ou le téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De 299 262,00 dhs TTC (DEUX CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE DEUX CENT SOIXANTE DEUX DIRHAMS 00 CTS)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5 000,00 dhs (CINQ MILLE DIRHAMS)

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des des-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics ; ainsi que les articles 9 et 12 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°05 du règlement de Consultation.

N° 1653/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Direction Régionale de l'Agriculture de Casablanca-Settat
Direction Provinciale de l'Agriculture de Berrechid
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 08/2025/DPA/BERRECHID du 15/04/2025 à 10H (SEANCE PUBLIQUE)
Le 15/04/2025 à 10H, il sera procédé, dans la salle de la réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Berrechid sise à n° : 5 boulevard Mohammed V, quartier El yousser, Berrechid, à l'ouverture des

plis relatifs à l'appel d'offre ouvert National sur offres de prix N° 08/2025/DPA/BERRECHID du 15/04/2025 relatif à LA REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BERRECHID, PROVINCE DE BERRECHID.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
-Cent Vingt Sept mille Deux Cent Dirhams, zéro centimes TTC (127 200,00 Dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Deux mille Cinq Cent dirhams et zéro centimes (2500,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 11 du Règlement de consultation.

N° 1654/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE CHTOUKA AIT BAHJA
CERCLE BOUGRA
CAIDAT ESSAFA
COMMUNE OUED ESSAFA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°06/2025

Le Mardi 15 Avril 2025 A 10H, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de la commune de Oued Essafa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert national sur offres des prix N° 06/2025 du 15/04/2025 pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CHATEAU D'EAU SURELEVÉ DE 30 M3 ET DE +20M 06 HAUTEUR EQUIPE DES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES ET LES EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES AU DOUAR AZOUGAR A LA COMMUNE OUED ESSAFA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service des Marchés et Travaux, à la Commune Oued Essafa ou le téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De 640.560,00 dhs TTC (SIX CENT QUARANTE MILLE CINQ CENT SOIXANTE DIRHAMS 00 CTS)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10 000,00 dhs (DIX MILLE DIRHAMS)

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics ; ainsi que les articles 9 et 12 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les concurrents doivent Fournir le certificat de qualification et de classification selon le tableau suivant :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGES
A (Construction)	5	M6 (Travaux de construction des réservoirs courants en béton armé de capacité inférieur ou égale à 1000m3)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°05 du règlement de Consultation.

N° 1652/PA



المملكة المغربية
وزارة التربة والصيد
والتعليم الأول والثالثية

AREF DE LA REGION FES-MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE A MOULAY YACOUB

PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL

Maître d'ouvrage : Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB
Année budgétaire : 2025

Le programme prévisionnel des marchés BUDGET SPORT que la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 est présenté ci-après :

a) Prestations de travaux
Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lien d'estimation	Estimation Prévisionnelle EN DH	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Travaux de construction de quatre terrains de sport en gazon artificiel aux communes territoriales Ait Ouf et Moulay Yacoub à la province de Moulay Yacoub	Différentes communes	2.785.240,00	AOO	MARS 2025	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lien d'estimation
1	Travaux de construction de terrains de sport en gazon artificiel aux Différentes communes territoriales à la province de Moulay Yacoub	Différentes communes

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lien d'estimation
1	Travaux de construction de terrains de sport en gazon artificiel aux Différentes communes territoriales à la province de Moulay Yacoub	Différentes communes

b) Prestations de fournitures
Année budgétaire 2025

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lien d'estimation	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Achat d'articles individuels des sportifs	15 000,00	Siège De La Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	BC	MARS 2025	
2	Achat des prix	3 000,00	Siège De La Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	BC	MARS 2025	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lien d'estimation
1	Achat d'articles individuels des sportifs	Siège De La Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB
2	Achat d'objets d'art, d'artisanat, objets et médailles	Siège De La Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lien d'estimation
1	Achat d'articles individuels des sportifs	Siège De La Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB
2	Achat d'objets d'art, d'artisanat, objets et médailles	Siège De La Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB

c) Prestations de services
Année budgétaire 2025

N°	Objet	Estimation Prévisionnelle en dh	Lien d'estimation	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	IMPRESSION DE DOCUMENTS POUR LE COMPTE DE LA DP MY YACOUB	4 000,00	Siège De La Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB	A.O.O	MARS 2025	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lien d'estimation
1	IMPRESSION DE DOCUMENTS POUR LE COMPTE DE LA DP MY YACOUB	Siège De La Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB
2	Etudes topographiques des terrains relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub	Différentes communes
3	Etudes techniques et suivi des travaux de construction de terrains de sport en gazon artificiel relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub	Différentes communes
4	Etudes géotechniques et suivi de travaux de construction de terrains de sport en gazon artificiel relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub	Différentes communes
5	Contrôle technique et suivi des travaux de construction de terrains de sport en gazon artificiel relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub	Différentes communes
6	Etudes architecturales et suivi des travaux de construction de terrains de sport en gazon artificiel relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub	Différentes communes

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lien d'estimation
1	IMPRESSION DE DOCUMENTS POUR LE COMPTE DE LA DP MY YACOUB	Siège De La Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB
2	Etudes topographiques des terrains relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub	Différentes communes
3	Etudes techniques et suivi des travaux de construction de terrains de sport en gazon artificiel relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub	Différentes communes
4	Etudes géotechniques et suivi de travaux de construction de terrains de sport en gazon artificiel relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub	Différentes communes
5	Contrôle technique et suivi des travaux de construction de terrains de sport en gazon artificiel relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub	Différentes communes
6	Etudes architecturales et suivi des travaux de construction de terrains de sport en gazon artificiel relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub	Différentes communes

N° 109/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
DAR BOUAZZA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N° 10/2025

(Séance publique)
 Le Jeudi 04 Avril 2025 à 11 heures, il sera procédé, aux bureaux de la Commune Dar Bouazza à l'ouverture des plis à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°10/2025 du 04 Avril 2025 pour l'achat des drapeaux nationaux au profit de la Commune Dar Bouazza-Province de Nouaceur. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage : 158 040,00 dhs (Cent cinquante-huit mille quarante dirhams) TTC.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2.500,00 Dhs (Deux mille cinq cent dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-9 du règlement de consultation.

N° 1656/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
DAR BOUAZZA

Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié sur offres
des prix n° 11/2025
(Séance publique)

Le Jeudi 04 Avril 2025 à 12 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Commune Dar Bouazza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 11/2025 du 04 Avril 2025 pour l'achat de matériel des fêtes.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : 819.600,00 DHS TTC (HUIT CENT DIX NEUF MILLE SIX CENT DIRHAMS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000 ,00 DHS (Quinze mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles 30 , 32 et 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-9 du règlement de consultation.

N° 1657/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE MADIOUNA
COMMUNE
DE AL MAJATIA
OULAD TALEB
DIRECTION
DÉS SERVICES

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERTS NATIONAL
N° 01/2025/CMOT

Le Mercredi 30 Avril 2025 à 10 H 00 Minute, il sera procédé au salle de réunion de la Commune Al majatia Oulad Taleb , à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

ACHAT DES BACS A ORDURES A LA COMMUNE DE AL MAJATIA OULAD TALEB en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent soixante milles dirhams TTC (160 000, 00)

Le cautionnement provisoire est fixée à la somme de : Trois milles deux cents DHS (3 200,00) .

Le contenu , la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 de décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation. Le président de la Commune de Al Majatia Oulad Taleb,

N° 1658/PA

Royaume Du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale, du Prémcolaire ET des Sports
 Académie Régionale d'Éducation ET de Formation - Région Marrakech

Safi
 Direction Provinciale d'ALHAOUZ
 Service Des Affaires Administratives ET Financières, des Constructions, des Équipements ET du Patrimoine

Bureau des Marchés
 Avis Aux Appels d'offres ouverts nationaux « au rabais ou à majora-

tion - N° 04/INV/2025 et 05/INV/2025 et 06/INV/2025

Le 15/04/2025 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz TAHANACOUT à l'ouverture des plis relatifs aux Appels d'offres ouverts nationaux « au rabais ou à majoration » suivant :

- ACO N°04/INV/2025 : Travaux d'aménagement de l'école pionnière ABDEL AZIZ BEN IDRISSE C.T OURIKA programmé à 10100;

- ACO N°05/INV/2025 : Travaux d'aménagement de 3 établissements pionniers école AGADIR N AIT LAHCEN, école TAZART et collège ALMOTANABBI relevant de la direction provinciale AL HAOUZ programmé à 11H00;

- ACO N°06/INV/2025 : Travaux d'aménagement des écoles pionnières BOUHADDOU et STI FADMA relevant de la direction provinciale AL HAOUZ programmé à 12H00.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à :
 - 38 000,00 Dhs (Trente-huit Mille Dirhams) pour ACO N°04/INV/2025 ;
 - 55 000,00 Dhs (Cin-

quante-Cinq Mille Dirhams) pour ACO N°05/INV/2025 ;

- 32 000,00 Dhs (Trente-deux Mille Dirhams) pour ACO N°06/INV/2025.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de :

- 1 904 126,52 DH TTC (Un Million Neuf cent Quatre Mille Cent Vingt-Six Dirhams Cinquante-Deux Cts) pour ACO N° 04/INV/2025 ;
 - 2 760 480,12 DH TTC (Deux Millions Sept cent Soixante Mille Quatre cent Quatre-vingts Dirhams Douze Cts) pour ACO N°05/INV/2025 ;
 - 1 611 431,64 DH TTC (Un Million Six cent Onze Mille Quatre cent Trente et Un Dirhams Soixante-Quatre Cts) pour ACO N°06/INV/2025.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 1659/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE KHÉNIFRA
SECRETARIAT GENERAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
02/2025/ENDH

Le 07 Avril 2025 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix concernant :

Acquisition des citernes destinées à l'alimentation de la population rurale en eau potable - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6 000,00 (Six mille Dirhams).

La cautionnement provisoire doit être déposé sous format électronique conformément à l'arrêté du Ministère délégué auprès

de la Ministère de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 409 200,00 (Quatre cent neuf mille deux cent dirhams) TTC.

Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

Les concurrents doivent :

- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 1660/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR RÉGION DE BASAT SALLA ANASSER PROVINCE DE SIFI SALIMANE CERCLE DE SIFI SALIMANE CAJDET DE BOUMAZ COMMUNE DE BOUMAZ							
PROGRAMME PRÉVISIONNEL TRIENNAL RELEVANT DE LA COMMUNE DE BOUMAZ							
LE PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES MARCHÉS QUE LA COMMUNE DE BOUMAZ ENVISAGE DE LANCER POUR LES ANNÉES BUDGÉTAIRES 2025, 2026 et 2027.							
L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2025 :							
TYPE DE MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ	QUANTITÉ	LES D'ÉCRITS	MODE DE PASSATION	PENDE PRÉVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNÉ S DU SERVICE CONCERNÉ	MARCHÉS RÉSERVÉS À LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE
TRAVAIL	ACQUISITION DE MATÉRIEL	SEULES SOUS	COMBAT SOUS	AO	MAR 2025	SERVICE DES MARCHÉS PUBLICS	OUI
	MÉTALLERIE EN FERRE ET CUIVRE (SÉRIE PUBLI)	SEULES SOUS	COMBAT SOUS	AO	MAR 2025	SERVICE DES MARCHÉS PUBLICS	OUI
	MÉTALLERIE EN FERRE ET CUIVRE (SÉRIE EN FERRA COLLECTIVE)	SEULES SOUS	COMBAT SOUS	AO	JUN 2025	SERVICE DES MARCHÉS PUBLICS	OUI
SERVICE	ÉTUDES TECHNIQUES	SEULES SOUS	COMBAT SOUS	DC	JUL 2025	SERVICE DES MARCHÉS PUBLICS	OUI
L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2026 :							
TYPE DE MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ	QUANTITÉ	LES D'ÉCRITS	MODE DE PASSATION	PENDE PRÉVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNÉ S DU SERVICE CONCERNÉ	MARCHÉS RÉSERVÉS À LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE
					MAR 2026		
L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2027 :							
TYPE DE MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ	QUANTITÉ	LES D'ÉCRITS	MODE DE PASSATION	PENDE PRÉVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNÉ S DU SERVICE CONCERNÉ	MARCHÉS RÉSERVÉS À LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE
					MAR 2027		

N° 1655/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION BENI MELLAL
KHENIFRA
PROVINCE D'AZILAL
PACHALIK D'AZILAL
COMMUNE D'AZILAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 03/2025 /C.AZ

Le Mardi 15 Avril 2025 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :
CONSTRUCTION D'UN ESPACE DE LOISIR (PISCINE, VESTIAIRE, CAFE, PARC JEUX D'ENFANT, ESPACE VERT ET MAISON D'HOTES) A LA VILLE D'AZILAL.

-1ere TRANCHE -
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de chef de la division technique de la commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [http:// www.marchés-publics.gov.ma](http://www.marchés-publics.gov.ma).
Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 70 000,00dh (Soixante-dix mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 3 994 731,38 dh (Trois million neuf cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent trente et un dirhams, 38 centimes.).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°02-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers sous format électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchés-publics.gov.ma et ce avant la date d'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 2 du règlement de consultation.

N° 1662/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION
FES-MEKNES
PROVINCE D EL HAJEB
CERCLE D AGOURAJ
CAID SEBT JAHJOUH
COMMUNE JAHJOUH
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N° 01 /2025 / C. J

Le mardi 29 avril 2025 à dix heures du matin, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur Le Président de la Commune Territoriale de jahjough à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour travaux d'assainissement liquide du douar ait-ghriss douar el kissaria et le raccorder au réseau principal communale.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°02-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers sous format électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchés-publics.gov.ma et ce avant la date d'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 2 du règlement de consultation.

N° 1663/PA
Le mardi 29 avril 2025 à dix heures du matin, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur Le Président de la Commune Territoriale de jahjough à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour travaux d'assainissement liquide du douar ait-ghriss douar el kissaria et le raccorder au réseau principal communale.

Le mardi 29 avril 2025 à dix heures du matin, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur Le Président de la Commune Territoriale de jahjough à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour travaux d'assainissement liquide du douar ait-ghriss douar el kissaria et le raccorder au réseau principal communale.

N° 1663/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Chichaoua
Cercle de Mejjat
Cahat Mazoua Zaouia-Nablia
Commune Zaouia-Nablia

Programme prévisionnel triennal

Maître d'ouvrage : Commune Zaouia-Nablia
Année budgétaire : 2025-2026-2027

Le programme prévisionnel des marchés que la commune Zaouia-Nablia envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026-2027 est présenté ci-après

A) Prestations des travaux

Année budgétaire 2025 :						
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observations
01	Maintenance des plates	Divers douars communaux	1.308.000,00	A.A.O	Avril 2025	
02	Maintenance logements de fonction	Douar Idouane Lemkine	220.000,00	A.A.O	Avril 2025	
03	Extension du réseau électrique	Divers douars communaux	1.178.000,00	A.A.O	Avril 2025	
04	Construction terrain de football	Douar Senghroun	500.000,00	A.A.O	Avril 2025	
05	Construction deux réservoirs d'eau potable	Douars Tighzouline et I.R. Taheni	240.000,00	A.A.O	Avril 2025	

Présentation agrégée des principaux projets que la commune Zaouia-Nablia envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes

Année budgétaire 2026 :						
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observations
01	Maintenance des plates des douars communaux	Divers douars communaux				
02	Extension du réseau électrique	Divers douars communaux				
03	Extension centre commercial	Douar Idouane Lemkine				
04	Construction terrain de football	Douar Oujdaou				

Année budgétaire 2027 :						
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observations
01	Maintenance des plates des douars communaux	Divers douars communaux				
02	Extension du réseau électrique	Divers douars communaux				

B) Prestation de fournitures

Année budgétaire 2025 :						
N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mois de publication	Observations
01	Fourniture de bureau	40.000,00	Le siège communal	B.C	Mars 2025	
02	Fourniture pour matériel technique et informatique	30.000,00				
03	Fourniture électrique d'éclairage public	100.000,00				
04	Produits alimentaires pour usage humain	30.000,00				
05	Désinfectants	12.000,00				
06	Achat de primes	12.000,00				
07	Achat d'arbres et de plantes	30.000,00			Jan 2025	

Présentation agrégée des principaux projets que la commune Zaouia-Nablia envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes

Année budgétaire 2026 :						
N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mois de publication	Observations
01	Fourniture de bureau		Le siège communal			
02	Fourniture pour matériel technique et informatique					
03	Fourniture électrique d'éclairage public					
04	Produits alimentaires pour usage humain					
05	Désinfectants					
06	Achat de chaux					
07	Achat de chaux					

Année budgétaire 2027 :						
N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mois de publication	Observations
01	Fourniture de bureau		Le siège communal			
02	Fourniture pour matériel informatique					
03	Fourniture électrique d'éclairage public					
04	Produits alimentaires pour usage humain					
05	Désinfectants					
06	Achat de chaux					
07	Achat de chaux					

C) Prestations de service

Année budgétaire 2025 :						
N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mois de publication	Observations
01	Réalisation des études techniques	200.000,00	Siège communal	B.C	Avril 2025	
02	Acquisition vignettes de télécommunications	60.000,00				
03	Acquisition vignettes de redressement d'électricité	290.000,00				
04	Acquisition vignettes de carburants	300.000,00				
05	Acquisition vignettes d'entretien véhicules et engins communaux	120.000,00		Convention	Mars 2025	
06	Assurances véhicules et engins communaux	72.000,00		Contrat de droit commun	Janvier 2025	
07	Assurances membres du conseil communal	18.000,00				

Présentation agrégée des principaux projets que la commune Zaouia-Nablia envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes

Année budgétaire 2026 :						
N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mois de publication	Observations
01	Réalisation des études techniques		Le siège communal			
02	Acquisition vignettes de télécommunications					
03	Acquisition vignettes de redressement d'électricité					
04	Acquisition vignettes de carburants					
05	Acquisition vignettes d'entretien véhicules et engins communaux					
06	Assurances véhicules et engins communaux					
07	Assurances membres du conseil communal					

Année budgétaire 2027 :						
N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mois de publication	Observations
01	Réalisation des études techniques		Le siège communal			
02	Acquisition vignettes de télécommunications					
03	Acquisition vignettes de redressement d'électricité					
04	Acquisition vignettes de carburants					
05	Acquisition vignettes d'entretien véhicules et engins communaux					
06	Assurances véhicules et engins communaux					
07	Assurances membres du conseil communal					

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION GENERALE DES ROUTES
CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER
DRETEL DE RABAT-SALE-KENITRA
SETL DE SIDI SLIMANE
OBJET : ACHÈVEMENT DE LA MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE CONTRÔLE ET LE SUIVI DE L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE DOUBLIEMENT DE LA RN4 DU PK 38-800 AU PK 34+608 (LOT1) SUR 15,808 KM DANS LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 55/01/2025/CFR
OUVERTURE DES PLS LE 16/04/2025
Le 16/04/2025 à 12 heures, il sera procédé, dans les Bureaux de la Caisse pour le Financement Routier sis à N° 12, Avenue Mehdi Ben Barka, Rue Mokki Btaoui, Souissi, à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national pour :
ACHÈVEMENT DE LA MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE CONTRÔLE ET LE SUIVI DE L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE DOUBLIEMENT DE LA RN4 DU PK 38-800 AU PK 34+608 (LOT1) SUR 15,808 KM DANS LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE
Le maître d'ouvrage est la Caisse pour le Financement Routier représenté par son Directeur.
Le maître d'ouvrage délégué est le Ministère de l'Équipement et de l'Eau, représenté par la Direction Générale des Routes et la Direction Régionale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Rabat-Salé-Kénitra représentés par leurs Directeurs et par le Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane représenté par son Chef.
La gestion du marché et le suivi des prestations sont confiés au Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane représenté par son Chef.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les jours ouvrables à l'adresse suivante : Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, service gestion et programmes, à Avenue Al Ann Sidi Slimane. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : www.marchés-publics.gov.ma.
Le Cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de 28.000,00 dh «Vingt-huit Mille Dirhams», il doit être établi au nom de la Caisse pour le Financement Routier et doit être matérialisé.
L'estimation du coût des prestations établie par le Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane est fixée à la somme de : 1.406.400,00 Dh TTC (Un million quatre cent six mille quatre cent Dirhams TTC).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 5, 6 et 11 du règlement de consultation.
Diplôme : Le dépôt des plis ne peut être qu'électroniquement sur www.marchés-publics.gov.ma en application à l'arrêté de madame la Ministre de l'Économie et des Finances n°1692-23 du 23/06/2023.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation.

N° 1661/PA

N° 110/PC

DANISAM CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/02/2025, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont :

Dénomination : « DANISAM » SARL D'ASSOCIE UNIQUE

Objet social : Travaux de construction et tous corps d'état ; Travaux gros oeuvres et TCE ; Travaux de démolition et terrassement ; Travaux d'étanchéité ; Travaux de bâtiments et travaux publics ; Travaux de voirie et réseaux divers ; Travaux de constructions métalliques et industrielles ; Aménagement et entretien paysager ; Travaux d'électricité ; Plomberie et sanitaire ; Travaux de climatisation et de sécurité incendie ; Peinture et revêtements ; Menuiserie et ferronnerie ; Plâtrerie et isolation ; Achat, vente et exportation de matériaux et produits de construction.

Siège social : N°276 BD IBN TACHEFINE SEME ETAGE CASABLANCA

Durée : 99 ans
Capital social : le capital social est fixé à la somme de cent mille (100 000,00) dirhams

L'année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12
Gérance : Mr BEL MANDANI SAMIR, titulaire de la C.I.N N°B9150814

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 19/03/2025 sous le n°668609 du Registre de Commerce.

N° 1666/PA

- ALITOP DEVELOPEMENT - SARL - AU
Capital social de 100 000,00 Dirhams
- Cession des parts sociales & Démission d'un gérant & Nomination d'un nouveau gérant unique -

Le procès verbal de l'AGE en date du 25/02/2025 de la société « ALITOP DEVELOPEMENT - SARL - AU, sise à Casablanca, GROUPE ATTAKADDOUM GH2-17, 2EME ETAGE SIDI BERNOUSSEL, a décidé ce qui suit :

- Mr REZZAKI MOHAMMED cède 1000 Parts sociales à Mr RAHIOU ABDELILAH
- Démission de Mr REZZAKI MOHAMMED de ses fonctions de gérant.
- Nomination de Mr RAHIOU ABDELILAH, titulaire de la CIN N°UB64305 Gérant unique de la société pour une durée illimitée.

- Mis à jour des statuts
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 18/32/2025 sous le numéro 963669.

N° 1667/PA

Compta-Gest Business SARL AU
284 la lagune 4 Essaouira
FIDUCIAIRE
COMPTABLE
ET FISCALE

Constitution de Sociétés - Modifications - Tenue de comptabilité
CONSTITUTION
DALIYA HOUSE SARL AU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/02/2025 il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : DALIYA HOUSE SARL AU
Objet : Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée/Entrepreneur de travaux divers ou construction
Siège Social : RDC N° 01 rue Mohammadia Essaouira

Durée : Fixée à 99.
Capital : 100 000,00 réparti en 1000 parts de 100 dhs dévolu par :

- Soufiane SBANI: 1000 parts de 100 dhs soit 100 000,00 dhs
Gérance : Accordée à Soufiane SBANI en qualité de gérant pour une durée illimitée.
Dépôt Légal : Le dépôt légal est effectué au tribunal de première instance d'Essaouira sous le numéro 123, le 07/03/2025.

R C N° 7855. N° 1668/PA

CONSTITUTION
1/- Aux termes d'un acte SSP du 27/01/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique :

Dénomination : « ICHRAQAT AL JAMAL DE COMMERCE » SARLAU.
Objet : MARCHAND DE PRODUITS DE COSMETIQUE EN GROS, NEGOCIANT, MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION.
Siège Social : CASABLANCA, 26 AV MEIRS SULTAN APPT 3 ETG 1.

Capital Social : 100 000,00 DHS (Cent Mille dirhams).
Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir :

Mme ZAKIA LAHLOU : 100.000,00 DHS
Durée : 99 ans.
Gérance : Mme ZAKIA LAHLOU désignée comme gérante pour une durée illimitée.

Il-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 666725.

N° 1669/PA

2AM N IMMOBILIER SARL AU CAPITAL SOCIAL DE : 100.000 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : RES NAHDA 4, RUE DE

L OLYMPE 3° ETG APPT N°8 CASABLANCA DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'assemblée Générale extraordinaire des associés de la société 2AM N IMMOBILIER, tenue le 20 février 2025 au siège social sis à Casablanca, 4, Rue l'Olympe, Résidence Nahda, 3ème étage Appt 8, a adoptée à l'unanimité les décisions suivantes :

Monsieur BEN CHAABOUNE Mohammed, Président de la séance constate que l'Assemblée générale extraordinaire est valablement constituée.

- Dissolution anticipée de la société
- Démission de M. BEN CHAABOUNE Mohammed de la gérance de la société
- Désignation de M. BEN CHAABOUNE Mohammed comme liquidateur de la société

- Désignation du siège de liquidation au siège social plus-haut cité
Les documents relatifs à cette assemblée ont été déposés auprès du secrétariat de greffe du tribunal de Commerce de Casablanca en date du 19/03/2025 sous le numéro 963939.

Pour extrait et mention
Le LIQUIDATEUR
N° 1670/PA

ITISSALAT AL-MAGHRIB DIRECTION REGIONALE D'AGADIR AVIS DE CONSULTATION

Le Directeur Régional d'ITISSALAT AL Maghrib Agadir recevra jusqu'au Mercredi 09 Avril 2025 à 16 heures dernier délai, au bureau d'ordre de la Division Administrative et Financière, sise Avenue Hassan 1er, les offres relatives à :

Consultation Ouverte N°178623994 (Réf: 11/DRA/2025)
Objet : Travaux de Génie Civil, pose et raccordement du câble à Fibres optiques pour la desserte des sites CSM

OCP-PIHOSBOUKRAA - Lot Unique - Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation sont consignées dans le cahier des charges.

Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction Régionale /Division Administrative et Financière/Service Achats et Logistique sise Avenue Hassan 1er Agadir.
Tél : 05 28 22 30 40 / Fax : 05 28 22 14 14.

L'examen des offres administratives et techniques en séance non publique. Les soumissionnaires retenus seront invités, par écrit pour assister à l'ouverture des plis financiers, en séance publique.

N° 1671/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA SECRETARIAT GENERAL DBM

المملكة المغربية للتعمير والتعمير

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL 01/2025/INDH

Le 15 Avril 2025 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant :

Travaux d'aménagement du sous-sol du centre d'accueil pour les personnes âgées en situation précaire à la ville de M'irt - Province de Khénifra.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

➤ Le Maître d'ouvrage : **M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra**

➤ Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **12 000,00 (Douze mille Dirhams)**

La cautionnement provisoire doit être déposé sous format électronique conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

➤ L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **810 768,00 (Huit cent dix mille sept cent soixante-huit) dirhams TTC.**

Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

Les concurrents doivent :

- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

➤ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

➤ Concernant le dossier technique :

- Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau suivante :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
A	5	A5
II	4	II1

N° 1664/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA SECRETARIAT GENERAL DBM

المملكة المغربية للتعمير والتعمير

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL 03/2025/INDH

Le 15 Avril 2025 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix concernant :

Travaux d'extension de dar taliba au sein du lycée qualifiant Hassan I à la commune Sebti Ait Rahou - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

➤ Le Maître d'ouvrage : **M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra**

➤ Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **21 000,00 (vingt et un mille Dirhams)**

La cautionnement provisoire doit être déposé sous format électronique conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

➤ L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **1 390 132,00 (Un million trois cent quatre-vingt-dix-huit mille cent trente deux) dirhams TTC.**

Le contenu et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 135 et 141 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, et l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

Les concurrents doivent :

- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministère de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 précité.

➤ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

➤ Concernant le dossier technique :

- Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau suivante :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
A	4	A2

N° 1665/PA

EVASION 347 CONSTITUTION

Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique ayant les caractéristiques suivantes :
 Dénomination: STE - EVASION 347 - SARL AU
 Objet :
 -EXPLOITANT UN ETABLISSEMENT FORAIN D'ACTIVITES D'AMUSEMENTS OU DE SPECTACLES.
 - MARCHAND D'ARTICLES DE SPORTS, DE CAMPING ET AUTRES ARTICLES DE MEME NATURE EN DETAIL.
 - GESTION DES SITES ET MONUMENTS HISTORIQUES ET DES ATTRACTIONS
 TOURISTIQUE SIMILAIRES.
 Gérance :
 - Mr. AZIRAR MORAD marocain, titulaire de la CIN N° PZ810414 Demeurant à : HAY LAAZIB IMZOUREN AL HOCEIMA.
 Capital : 100.000,00 DH
 Capital Social
 Mr. AZIRAR MORAD ... 1000 PARTS.
 Soit au total mille PARTS 1000 parts
 Durée: 99 ans.
 Siège Social: HAY LAAZIB IMZOUREN AL HOCEIMA.
 Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 19/03/2025 sous le n° 253.
N° 1672/PA

STE IM-SA TRAVAUX CONSTITUTION

Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
 Dénomination: STE IM-SA TRAVAUX S.A.R.L
 Objet :
 • ENTRETIEN OU LA REPARATION DES APPAREILS ELECTRIQUES ET MECANIQUE.
 • ENTREPRENEUR DE NETTOYAGE DES DEVAUTURES MAGASINS APPARTEMENTS.
 • ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION.
 Gérance :
 • Mr. ELMOUSSAOUI IBRAHIM demeurant à : 27 RUE MOUADIBOU IMZOUREN ALHOCEIMA, titulaire de la CIN N° R31087, de nationalité Marocaine, né le 12/02/1988.
 • ABABRI SAMIR demeurant à : DOUAR AIT ISNAR COMMUNE LOUTA ALHOCEIMA, titulaire de la CIN N° R248137, de nationalité Marocaine, né le 15/01/1980.
 Capital : 100.000,00 DH
 Capital Social
 Mr. ELMOUSSAOUI IBRAHIM ... 300 PARTS.
 Mr. ABABRI SAMIR ... 300 PARTS
 Soit au total mille PARTS 1000 parts
 Durée: 99 ans.
 Siège Social: RDC DOUAR IAAKLANE COMMUNE LOUTA AL HOCEIMA.
 Le dépôt a été effectué au

greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 07/06/2022 sous le n° 463.
N° 1673/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE

DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS
 OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N°14/2025/DGRID du 14/04/2025
OFFRES OUVERT - SEANCE PUBLIQUE
 Le 14/04/2025 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sise au siège de FORMVA du Tadla, Quartier Administratif à Fquih Ben Salah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix N°14/2025/DGRID du 14/04/2025, pour la fourniture de matériels et pièces de rechange pour la station de filtration A6 dans le périmètre irrigué du Tadla.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de Deux Cent Cinquante-Deux Mille Deux Cent Quarante Dirhams Toutes Taxes Comprises (252 240,00 DH TTC).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq Mille Dirhams (5 000,00 DH).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaâbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de consultation.
N° 1674/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N°15/2025/DGRID du 14/04/2025
OFFRE OUVERTE - SEANCE PUBLIQUE
 Le 14/04/2025 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sise au siège de FORMVA du Tadla, Quartier Administratif à Fquih Ben Salah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix N°15/2025/DGRID du 14/04/2025, pour les Travaux de faucardage des végétaux dans les réseaux d'irrigation et d'assainissement dans le périmètre du Tadla.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de neuf cent mille dirhams et zéro centimes toutes taxes comprises (900 000,00 DH TTC).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatre-vingt-huit mille cinq cents dirhams (485 000,00 DH).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaâbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de consultation.
N° 1675/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N°16/2025/DGRID du 14/04/2025
OFFRE OUVERTE - SEANCE PUBLIQUE
 Le 14/04/2025 à 12 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sise au siège de FORMVA

Coopératives et Union des Coopératives et aux Auto-Entrepreneurs

OFFRE OUVERTE - SEANCE PUBLIQUE
 Le 14/04/2025 à 11 heures 30min, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sise au siège de FORMVA du Tadla, Quartier Administratif à Fquih Ben Salah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix N°16/2025/DGRID du 14/04/2025, pour les Travaux de faucardage des végétaux dans les réseaux d'irrigation et d'assainissement dans le périmètre du Tadla.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de neuf cent mille dirhams et zéro centimes toutes taxes comprises (900 000,00 DH TTC).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatre-vingt-huit mille cinq cents dirhams (485 000,00 DH).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaâbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de consultation.
N° 1676/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRES DE PRIX N° 16/2025/DGRID du 14/04/2025
 La participation est réservée à la Très Petite, Petite et Moyenne Entreprise, Coopératives et Union des Coopératives et aux Auto-Entrepreneurs
OFFRE OUVERTE - SEANCE PUBLIQUE
 Le 14/04/2025 à 12Heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sise au siège de FORMVA

du Tadla, Quartier Administratif à Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°16/2025/DGRID du 14/04/2025, pour la fourniture de joints tubulaires pour le réseau d'irrigation gravitaire dans le périmètre du Tadla
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 Le coût estimatif fixé par le maître d'ouvrage est de Quatre-vingt-huit mille cinq cents dirhams toutes taxes comprises (88 500,00 DH TTC).
 Le cautionnement provisoire est fixé à (Mille cinq cents dirhams (1 500,00 DH)).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 15 Chaâbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 5 du Règlement de consultation.
N° 1676/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N°17/2025/DGRID du 14/04/2025
OFFRES OUVERT - SEANCE PUBLIQUE
 Le 14/04/2025 à 12 heures 30min, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sise au siège de FORMVA du Tadla, Quartier Administratif à Fquih Ben Salah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix N°17/2025/DGRID du 14/04/2025, pour le diagnostic, maintenance préventive et calibration des débitmètres électromagnétiques du réseau sous pression dans le périmètre du Tadla.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés pu-

blics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de Cent quatre-vingt-sept mille deux cents dirhams et zéro centimes toutes taxes comprises (187 200,00 DH TTC).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trois mille dirhams zéro centime (3 000,00 DH).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaâbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 Il est prévu une visite des lieux en date du 08/04/2025, le rendez-vous est fixé à 10 heures au siège du Département de la Gestion des Réseaux d'Irrigation et de Drainage de FORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de consultation.
N° 1677/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS
OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL AU RABAUS OU À LA MAJORATION N°13/2025/DGRID du 14/04/2025
SEANCE PUBLIQUE

Le 14/04/2025 à 10 Heures 30 minutes, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sise au siège de FORMVA du Tadla, Quartier Administratif à Fquih Ben Salah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national au rabais ou à la majoration N°13/2025/DGRID du 14/04/2025, pour les travaux d'entretien des ouvrages hydromécaniques des réseaux d'irrigation dans le périmètre du Tadla.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de :
 - Montant minimum : 400.000,00 DH (Quatre Cent Mille Dirhams) Toutes Taxes Comprises ;
 - Montant maximum : 800.000,00 DH (Huit Cent Mille Dirhams) Toutes Taxes Comprises ;

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **15 000,00 DH (Quinze Mille Dirhams) ;**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaâbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Le dossier technique prévoit l'un des certificats de qualification et de classification, ou sa copie certifiée conforme à l'original, délivrée par le Ministère chargé de l'Agriculture, comme suit :

Branche d'activités	Qualification	Classe minimale demandée
8 : Matériel hydromécanique	8.1 : Travaux d'installation de matériel hydromécanique	4

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux en date du 08/04/2025, le rendez-vous est fixé à 10 heures au siège du Département de la Gestion des Réseaux d'Irrigation et de Drainage de FORMVA du Tadla à Fquih Ben Salah.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de consultation.

N° 1678/PA

ABDI INVEST
 1/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca le 14 Février 2025, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont:
DENOMINATION : "ABDI INVEST" s.a.r.l a.u
OBJET :
 - Fabricant de vêtements confectionnés
 - Marchand Effectuant de vêtements confectionnés
 - Import Export Négoc de tous articles de textile.
 - Broderie, sérigraphie,
 - Négoc
 - Exportations de produits artisanaux.
 - Bonneterie et textile.
 - L'étude, la réalisation, la conception de tous ce qui intéresse l'objet ci-dessus désigné.
 - L'importation et l'exportation de tous produits, matières premières ou semi manufacturés, articles, ou autres relatifs à l'objet de la société.
SIÈGE SOCIAL : N° 276 BD IBN TACHFINE , 3ème ETAGE - CASA-BLANCA -
DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : Fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune entièrement libérées en espèce et qui ont été attribués
 En totalité à M. EL HADRI KHALID . Associé unique.
GERANCE : Confiée à M. EL HADRI KHALID pour une durée illimitée, et ce avec les pouvoirs les plus étendus .
EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre.

BENEFICES : 5% à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'associé unique soit distribué soit reporté soit mis en réserve.
 II/ Le dépôt légal a été effectué au G . T . C de Casablanca le 19 Mars 2025 , sous le N° 963901 RC Casa N° 668607.
N° 1679/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA
N° :/DDA/BAM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 19/2025/DDA du 15/04/2025
OFFRES OUVERTES - SEANCE PUBLIQUE
 Le 15/04/2025 à 10 Heures 30 minutes, Il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sise au siège de l'ORMVA du Tadla, Quartier Administratif à Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°19/2025/DDA du 15/04/2025, pour l'acquisition, installation et livraison de matériel agricole et équipements de valorisation des produits agricoles.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés

publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme d'Un Million Cent Cinquante-deux Mille Cent Vingt Dirhams et zéro centimes Toutes taxes comprises (1.152.120,00DH).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt et un Mille Dirhams et zéro centimes (21.000,00DH)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaâbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 1680/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL
-ORIENTAL SERVICES-S. A
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
N° : 08/2025/SDR

Le 14 avril 2025 à partir de 10 heures, il sera procédé, au siège de la Société de Développement Régional «ORIENTAL SERVICES» S.A Sis au Boulevard Derfoufi N°34 (Ex Siège Banque Populaire) à l'appel d'offres ouvert International sur offres de prix N°08/2025/SDR :
L'ORGANISATION DE LA SIXIEME EDITION DU SALON REGIONAL DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ECOSS6) A LA VILLE D'OUDJA
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marches-publics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 70 000,00 DHS soixante-dix mille dirhams
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 4 706 956.00 DHS quatre million sept cent mille six cent cinquante-six dirhams TTC
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,28,30,31,32,34 du décret N°2-22-431 du 15 chaâbane 1444(08Mars2023) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent :
 -déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma.
 -Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 9 du Règlement de consultation
N° 1681/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DU TOURISME, DE L'ARTISANAT ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE L'ARTISANAT ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
OFFICE DU DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION APPEL D'OFFRE OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRE DES PRIX, A TRANCHES CONDITIONNELLES
N° 10/ODCO/2025 (Séance publique)
 Le 14 avril 2025 à 11h30, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunions de l'Office du Développement de la Coopération (ODCO) sise à 13, Rue Dayat Aoua, Agda-Rabat, à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offre ouvert international sur offre des prix, à tranches conditionnelles n° 10/ODCO/2025, relatif à « la conception, le développement et la maintenance d'une plateforme de formation en ligne dédiée aux coopératives « TaaWouN'Ya ACADÉMY » pour le compte de l'Office du Développement de la Coopération ». Le marché comporte deux tranches :
 - Tranche ferme : Conception et développement de la plateforme e-learning et sa version mobile ;

- Tranche conditionnelle : Maintenance de la plateforme e-learning.
 Le dossier de l'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail marocain des marchés publics à l'adresse électronique : www.marches-publics.gov.ma et sur le site Web de l'Office du Développement de la Coopération : www.odco.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
 • Quarante Mille Dirhams (40.000,00 DHS) pour la tranche ferme.
 • Cinq Mille Dirhams (5.000,00 DHS) pour la tranche conditionnelle.
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Millions Huit Cents Mille Dirhams TTC (2.800.000,00 DHS TTC).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs plis et leurs offres par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances, chargé du Budget n° n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N° 1682/PA

Sur vos petits écrans



07H00 : Hymne National + Coran
 07H10 : Omrane bayna Al Bar wa Al Bahr
 08H05 : Documentaire amazigh
 08H35 : Documentaire amazigh
 09H10 : Al Massira Al Qoraniya
 09H45 : Sak wa Ghanima
 10H30 : Anmougar
 11H30 : Nour wa bassair
 11H45 : QOUT AL KOLOUB
 12H05 : Alwan mina Imadith
 12H34 : Prière du Vendredi
 13H15 : Journal Télévisé
 13H35 : Journal Télévisé
 13H55 : ser Ikdim
 14H30 : Oussrati
 15H30 : Journal Télévisé
 16H00 : Journal Télévisé
 16H30 : Addourous Alhassania
 17H10 : Hissas Asslawat Anidya Ala Addate Al Mohammadia - Rabat
 17H20 : Ybane Ybane
 17H40 : Ach Hada
 18H20 : FIHA KHIR
 18H44 : Adhan Al Maghreb
 18H50 : Oulad Izza 2
 19H10 : Ana w yak
 19H45 : Salah et Fati 3



20H00 : Jorh Kdim
 21H00 : Journal Télévisé
 21H30 : Éliminatoires africaines de la Coupe du Monde 2026
 22H30 : Éliminatoires africaines de la Coupe du Monde 2026
 23H20 : Ahl Al Maghrib
 00H20 : Journal Télévisé
 00H40 : Hir sabra
 01H30 : Alwan mina Imadith
 01H55 : ser Ikdim
 02H30 : Afak a baba
 03H10 : Sak wa Ghanima
 03H55 : Al Massira Al Qoraniya
 04H30 : Alwan mina Imadith
 05H00 : Anmougar
 06H00 : Oussrati

05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid
 06:00:00 : FEUILLETON : WA YABQA AL AMAL
 06:45:00 : FEUILLETON : AL AMANA
 07:30:00 : FEUILLETON : HAYAT KHAUSA
 08:00:00 : FEUILLETON : AL IRT
 08:50:00 : FEUILLETON : ANNASS LEMLAH
 09:40:00 : MAGAZINE : NSAWLOU TBIB
 09:45:00 : MAGAZINE : TENDANCE (EL FED)
 10:15:00 : MINI-SERIE : MESK ALLAYL
 11:10:00 : MAGAZINE : SA-BAHIYAT 2M
 12:35:00 : RELIGIEUX : PRIÈRE DU VENDREDI
 13:10:00 : MAGAZINE : MA-WAHIB FI ATTAJWID
 13:45:00 : MAGAZINE : AL ISLAM 3AMAL WA SOULOUK
 14:00:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 14:10:00 : FEUILLETON : AL

AMANA
 14:55:00 : MAGAZINE : POP UP
 15:05:00 : FEUILLETON : WA YABQA AL AMAL
 15:50:00 : MAGAZINE : NSAWLOU TBIB
 15:55:00 : MAGAZINE : CAP-SULE AHSANE PATISSIER CELEBRITY
 16:00:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 16:15:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 16:30:00 : NEWS : AL AKH-BAR
 17:05:00 : MAGAZINE : CHEF F DARO
 17:20:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI
 18:40:00 : RELIGIEUX : APPEL A LA PRIERE -ADAN AL MAGHRIB-
 18:55:00 : SERIE : MABROUK 3LINA
 19:40:00 : FEUILLETON : ADDAM AL MACHROUK
 20:25:00 : FEUILLETON : CHARQI OU LGHARBI
 21:05:00 : SPORT : QUE

DU SPORT
 21:10:00 : NEWS : ECO NEWS
 21:15:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 21:20:00 : NEWS : INFO SOIR
 21:45:00 : MAGAZINE : SANAE WA ANNASS
 22:00:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW
 23:20:00 : NEWS : AL MAS-SAIYA
 23:45:00 : NEWS : ECO NEWS
 23:50:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 23:55:00 : FEUILLETON : WA YABQA AL AMAL
 00:45:00 : FEUILLETON : AL AMANA
 01:35:00 : MAGAZINE : MA-WAHIB FI ATTAJWID
 02:15:00 : MAGAZINE : NSAWLOU TBIB
 02:20:00 : TELEFILM : GHARRARINE ARCHA
 03:55:00 : FEUILLETON : 3AYNE LBRA
 04:45:00 : FEUILLETON : Rommana wa bartal

Sur les écrans casablancais

<p>MEGARAMA</p> <p>Top gun : maverick Durée : 01:00:00 Genres : Action Réalisateur : Joseph Kosinski Acteurs : Tom Cruise, Miles Teller, Jennifer Connelly, Jon Hamm, Glen Powell séances : 13:25 19:45 22:30</p> <p>AL IKHWANE Durée : 02:15:00 Réalisateur : Mohamed Amine Al Ahmar séances : 14:00 17:00 19:45 22:30</p> <p>Green cardfilm Durée : 01:30:00 Réalisateur : hicham rogr-ga séances : 14:30 17:00 19:45 22:30</p> <p>Bullet train film Bullet train megarama-casablanca Durée : 02:32:00 Genres : Thriller Action Réalisateur : David Leitch séances : 13:25 19:45 22:30</p> <p>Kira w el gen film Kira w el gen megarama-casablanca Durée : 02:55:00</p>	<p>Genres : Action Réalisateur : Marwan HAMIED Acteurs : Karim Abdel Aziz, Hind SABRI</p> <p>JIL T'AIME - I LOVE YOU Durée : 01:45:00 Genres : Réalisateur : Tamer Houari séances : 13:25 19:45 22:30</p> <p>La très très grande classe film La très très grande classe megarama-casablanca Durée : 01:40:00 Genres : Réalisateur : Frédéric Quiring 14:15 17:00 19:45 22:30</p> <p>Ashbah europa Durée : 01:20:00 Genres : Réalisateur : Mohamed Abdel Rahman Hamaki séances : 14:00 16:00 18:00 20:00 22:00</p> <p>Le bal de l'ender Date de sortie : 24 août 2022 Durée : 01:45:00 Genres : Réalisateur : Jessica M. Thompson séances : 13:45 16:00 20:45 22:45</p>	<p>Tad l'explorateur et la table d'émeraude Durée : 01:29:00 Genres : Aventure Famille Animation Comédie Réalisateur : Enrique Gato séances : 14:00 16:00</p> <p>Spider-man : no way home Durée : 02:37:00 Genres : Action Aventure Réalisateur : Jon Watts séances : 18:00</p> <p>Citoyen d'honneur Durée : 01:36:00 Genres : Comédie Réalisateur : Mohamed Hamid séances : 17:00 19:45 22:30</p> <p>Kompeomat Durée : 02:07:00 Genres : Thriller Réalisateur : Jérôme Salle séances : 17:00 19:45 22:30</p> <p>Coup de théâtre Durée : 01:38:00 Genres : Policier Comédie Crime Mystère Réalisateur : Tom George 14:15 17:45 22:30 19:45</p> <p>Rada malha - jada malha Durée : 02:06:00 Réalisateur : Dnis ROUKHEI séances : 17:00 19:45 22:30</p>
---	--	---

Pharmacies de garde de nuit

<p>Sidi Moumen : Pharmacie DIAR EL HANAE DIAR EL HANAE GH1, BD. 79 N° 20 - SIDI MOUMEN - Tél : 0522.22.34.34 [-]</p> <p>Pharmacie ESPACE NAIM LOT OTHMANE 2 RUE 15 N° 50 - Tél : 0522.70.39.59</p> <p>Sidi Othmane : Pharmacie ISSHIA MARCHÉ ESSALAMA L HAY ESSALAMA 1 - Tél : 0522.37.32.66</p> <p>Ouila : Pharmacie MASHI-CIL LOT DU STADE N° 22 - HAY ESSALAM - CIL (FRIS MOKSOU) CIL - LABORATOIRE PFIZERQ - Tél : 0522.39.88.73</p> <p>Sidi Maarouf : Pharmacie HANI 114 LOTISSEMENT SAADA 1 - SIDI MAAROUF - Tél : 0522.9810.86</p> <p>Pharmacie ZENITH MILLENUM N° 162 LOTISSEMENT FLORIDA - SIDI MAAROUF (FACE HAMMAM FLORIDA ET CRECHE SANOUNOU) - Tél : 0522.32.15.16</p> <p>Lissania : Pharmacie JARDENS DE L'OUJJA KASIA ALAMINE ENTENTON, GH1 IMM 6 - ENTREE 2 - Tél : 0522.65.28.90</p> <p>Pharmacie CASAVIEW CENTRE COMMERCIAL CASAVIEW, MAG N°1 - NASSIDI BLANE - Tél : 0522.69.64.64</p> <p>Maarif : Pharmacie ISN BATOUTA</p>	<p>78, RUE ISN BATOUTA (A COTE DU CINEMA LUDO AVENUE LALLA YACOUB - Tél : 0522.22.34.34 [-]</p> <p>Pharmacie PORTE CALIFORNIE ROUTE 109, AVENUE MEKKA - DAR HADJ DAOUJ - BACHOU (ROND-POINT BACHOU) - Tél : 0522.81.29.31 [-]</p> <p>Pharmacie NARIS 141 BOULEVARD YACOUB EL MANSSOUR - MAARIF - Tél : 0522.25.03.74</p> <p>Bourgogne : Pharmacie RAIS 62, RUE DE LA MER BALTOUJ - AIN DIAB (TERMINUS TRAMWAY AIN DIAB) - HARLEY DAVIDSON - RESTAURANT VIP - Tél : 0522.79.81.52</p> <p>Pharmacie SAJIB 16, RUE MOHAMED SMHA - AVENUE DES F.A.R. (EX HOTEL SAJIB - ACMA RD. MID V - STADE - Tél : 0522.44.48.57</p> <p>Belvédère : Pharmacie MOULAY ISMAIL 286, BD. MOULAY ISMAIL - ROCHES NOIRES 20300 - Tél : 0522.40.48.27</p> <p>Ain Sebah : Pharmacie ESPACE SIHATI 55, RUE SALOMON DAHAN - QUARTIER OUKA- CHA - AIN SEBA (FRIS PRIS- SON OUKACHA) - Tél : 0522.87.27.64</p> <p>Ain Chock : Pharmacie KRAMAT 341, BOULEVARD PANORA- MIQUE - Tél : 0522.52.71.35</p>	<p>Hay Mohammadi : Pharmacie ALAQA RESIDENCE ALAMANE RUE EMILE BRUNET N° 6 - HAKAM 3 - HAY MOHAM- MADI - Tél : 0522.63.03.63</p> <p>Al Fida : Pharmacie HACHAD 142 RUE 5-DESB KOREA-GRE- GOUANE (STATION TADJ SIDI MAAROUF) PLACE SRAGHNA - Tél : 0522.28.39.46</p> <p>Sidi Bernoussi : Pharmacie RACHAD 32, AV. SOUHAIB ABOUMI - AMAL 2 - SIDI BERNOUSSE - Tél : 0522.73.72.57</p> <p>Hay Hassani : Pharmacie LAYA N° 9 ECONOMAT DE L'AMG / FRA - RUE ALABTAL- BEAUSSEUR R.E. 16277 - Tél : 0698618285 [-]</p> <p>Pharmacie [NANI] OULFA RYAD EL OULFA GHEN- TREE N° 9 N° 15 (ACTUELLE- MENT GH40) - Tél : 0522.89.42.70</p> <p>Pharmacie LE NORD HABBAT OUMERRABIE 2 GH N° 21 EN FACE MAJ- JANE HAY HASSANI - Tél : 0522.99.77.44 [-]</p> <p>Bouanjour : Pharmacie OROUANE 122, RUE OROUANE - HAY ERRAHA - BEAUSSEUR (DEKRE ACMA BEAUSSE- JOUR) - Tél : 0522.36.22.20</p> <p>Oasis : Pharmacie DALAL 24 BIS, RUE DES VANNIAUX - L'OASIS (MARCHÉ L'OASIS - B.C.M.) - Tél : 0522.99.27.54</p>
--	---	---

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° de train	Maroc	Alger	Tunis	Oran	Algiers	Annaba	Constantine	Blida	Orléansville	Annaba	Blida	Orléansville	Blida	Orléansville	Annaba	Constantine	Algiers	Oran	Alger	Tunis	Maroc
001	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00
002	06:30	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30
003	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00
004	07:30	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30
005	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00
006	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30
007	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00
008	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30
009	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00
010	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30
011	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00
012	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30
013	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00
014	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30
015	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00
016	13:30	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30
017	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00
018	14:30	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30
019	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00
020	15:30	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30
021	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00
022	16:30	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30
023	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00
024	17:30	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30
025	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00
026	18:30	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30	38:30
027	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00	39:00
028	19:30	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30	38:30	39:30
029	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00	39:00	40:00
030	20:30	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30	38:30	39:30	40:30
031	21:00	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00	39:00	40:00	41:00
032	21:30	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30	38:30	39:30	40:30	41:30
033	22:00	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00	39:00	40:00	41:00	42:00
034	22:30	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34:30	35:30	36:30	37:30	38:30	39:30	40:30	41:30	42:30
035	23:00	24:00	25:00	26:00	27:00	28:00	29:00	30:00	31:00	32:00	33:00	34:00	35:00	36:00	37:00	38:00	39:00	40:00	41:00	42:00	43:00
036	23:30	24:30	25:30	26:30	27:30	28:30	29:30	30:30	31:30	32:30	33:30	34									



Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Sport

Epreuve nigérienne pour le Onze national

Le ticket du Mondial 2026 à portée de main pour les Lions de l'Atlas



Le Onze national donnera la réplique, ce soir à partir de 21h30 au stade d'honneur d'Oujda, à la sélection du Niger pour le compte de la cinquième journée du groupe E des éliminatoires, zone Afrique du Mondial 2026 dont les phases finales auront lieu aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada et au Mexique.

L'équipe du Maroc qui a réussi jusqu'ici un

sans-faute compte bien préserver cette cadence face à une formation nigérienne sous la houlette du cadre national Badou Zaki. Sur le papier, il n'y a pas photo entre les deux teams et l'EN partira largement avec les faveurs des pronostics. Mais gare à l'excès de confiance, car il faut respecter l'adversaire et jouer à fond ses chances en vue de glaner les trois points de la victoire susceptibles de rapprocher davantage l'EN du rendez-

vous américain. La qualification pourrait être assurée dès la prochaine date FIFA, mardi prochain toujours à Oujda, au cas où les partenaires de Brahim Diaz parviendraient à surclasser la sélection tanzanienne.

Lors de la conférence de presse tenue jeudi dernier au Complexe Mohammed VI de football à Maâmorra, consacrée à la présentation de la liste des joueurs convoqués, le sélectionneur

national, Walid Regragui, n'a pas manqué de relever l'opportunité qui se présente à ses poulains en se produisant à la maison, indiquant à ce propos que "nous avons la chance d'évoluer à domicile lors de ces deux matches qui ne seront pas faciles. Nos adversaires chercheront à nous créer certes des problèmes, mais nous y sommes bien préparés".

En ce qui concerne le stage de concentration qui s'est déroulé au courant de cette semaine, les infos relayées par le site officiel de la FRMF révèlent que l'EN a effectué mercredi « sa dernière séance d'entraînement au Complexe Mohammed VI de football, avant de se rendre jeudi à la ville d'Oujda », sachant que cette séance, qui a duré 90 minutes, a connu la participation de l'ensemble des joueurs, déterminés à réussir pleinement ses deux sorties devant un public qui se déplacera en grand nombre au stade.

A noter que l'ultime séance pour peaufiner les derniers réglages devait avoir lieu jeudi en nocturne au stade d'honneur à Oujda.

Il convient de rappeler qu'au cours des précédentes journées, l'équipe nationale, comme précité, avait réussi la passe de trois en s'offrant la Tanzanie (2-0), la Zambie (2-1) et le Congo (6-0). A propos du Congo, cette sélection risque d'être écartée par la FIFA, sans pour autant avoir une incidence sur le classement du groupe avec une équipe du Maroc en pole position et pour de bon.

Avec 9 unités au compteur, l'EN devance le Niger et la Tanzanie, qui occupent la 2ème place avec 6 points, tandis que la Zambie est quatrième (4 pts).

Mohamed Bouarab

Julien El Mesbahi convoqué chez les U20

L'entraîneur de la sélection du Maroc U20, Mohamed Ouahbi a convoqué le joueur Julien El Mesbahi, qui évolue au club néerlandais de Twenty, pour rejoindre le stage des Lionceaux de l'Atlas en prévision des matchs amicaux face au Ghana et à la Sierra Leone.

Selon un communiqué de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), cette convocation intervient suite au feu vert de la FIFA, concernant le changement de nationalité sportive du joueur qui portait auparavant le maillot de la sélection néerlandaise.

En préparation de sa prochaine participation à la Coupe d'Afrique des nations U20, prévue en Côte d'Ivoire du 26 avril au 18 mai 2025, la sélection nationale des moins de 20 ans disputera trois matchs amicaux contre les sélections du Ghana (20 et 24 mars) et de la Sierra Leone (22 mars), au Complexe Mohammed VI de football.



Participation marocaine réduite aux Mondiaux d'athlétisme en salle

Trois athlètes marocains participent à la 20e édition des championnats du monde d'athlétisme en salle, du 21 au 23 mars à Nankin en Chine.

L'équipe nationale, qui sera encadrée lors de ces championnats par l'entraîneur Anas El Mouden, est composée de Abdelati El Guesse (800 m), Anass Essayi (1500m et 3000m) et Moadh Zahafi (800m).

Anass Essayi avait battu le record national du

3000m en salle lors du meeting de Levin en France après avoir parcouru la distance en 7min, 32sec, 45/100 (le record précédent était détenu par Hicham El Guerrouj en 7:33.73).

Les championnats du monde réuniront 11 champions du monde et 20 médaillés des Jeux olympiques de Paris 2024. Le nombre total d'athlètes participants est de 576, dont 264 femmes et 312 hommes, représentant 127 pays.

Le Maroc compte 19 médailles remportées lors

des précédentes éditions des championnats du monde indoor, dont 6 en or, 5 en argent et 8 en bronze.

Sur les six médailles d'or glanées par les athlètes marocains, trois ont été décrochées par Hicham El Guerrouj (deux sur le 1500m en 1995 et 1997 et une sur le 3000m en 2001), tandis que les autres médailles d'or ont été remportées par Saïd Aouita en 1989 (3000m), Hasna Benhassi en 2001 (1500m) et Abdelati Igider en 2012 (1500m).

Dakhla abrite la Coupe du monde de "Wingfoil racing"

La ville de Dakhla abrite la Coupe du monde de "Wingfoil racing" du 19 au 24 mars, avec la participation de 50 athlètes représentant 14 pays.

En marge des premières étapes du Championnat du Maroc de kitesurf en catégories "Vague Strapless" et "Freestyle Big Air", le président de l'Association marocaine de kitesurf (AMKS), Soufiane Hamaini, a souligné l'importance de l'organisation de cette Coupe à Dakhla, et pour la première fois dans un pays africain.

M. Hamaini, ancien champion de kitesurf, a indiqué dans une déclaration à la MAP, que la tenue de telles compétitions à la perle du Sud, conforte son statut de destination de choix pour les sports nautiques, notant que cet événement

sportif de grande envergure contribue au rayonnement de Dakhla, notamment avec la présence de riders internationaux de renom de cette discipline sportive qui connaît un développement constant.

Dakhla avait abrité, les 15 et 16 mars, la 1ère étape du championnat du Maroc de kitesurf en catégorie "Vague Strapless" à la plage pointe d'Or.

Ainsi, Ali Beqqali (champion du Maroc Kitesurf Vagues 2025) s'est adjugé la première place, tandis que les deuxième, troisième et quatrième places sont revenues respectivement à Abderrahim Moutaouakil, Oussama Bouchachoub et Hamid Bouceta.

Dans la catégorie "Freestyle Big Air" dispu-

tée, les 17 et 18 mars, les meilleurs rieurs marocains de kitesurf se sont affrontés sur les magnifiques vagues du spot PK 25.

Ces deux compétitions se sont déroulées dans des conditions idéales, permettant ainsi aux athlètes de démontrer leur talent et leur créativité dans les airs.

L'Association marocaine de kitesurf, sous l'égide de la Fédération Royale marocaine de voile, organise ces différentes compétitions sportives, en partenariat avec la wilaya de la région Dakhla-Oued Eddahab, le Conseil régional, la Société marocaine d'ingénierie touristique, et l'Agence pour la promotion et le développement économique et social des provinces du Sud.